

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



Union - Discipline - Travail

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE STATISTIQUE ET D'ÉCONOMIE
APPLIQUÉE

Plus qu'une école, un esprit !

INÉGALITÉ DES CHANCES ET PERSISTANCE INTERGÉNÉRATIONNELLE : ANALYSE
DANS LE CAS DE LA CÔTE D'IVOIRE

Auteurs :

Crépin MEDEHOUI
Zaouli TAH BI

Élèves ingénieurs statisticiens économistes

Encadrant :

Dr. Hugues KOUADIO
Directeur Général de l'ENSEA

*Mémoire de recherche soumis à l'École Nationale Supérieure de Statistique et d'Économie
Appliquée*

Abidjan, Côte d'Ivoire
Mai 2025



Inégalité des chances et persistance intergénérationnelle : analyse dans le cas de la côte d'ivoire

Par

Crépin MEDEHOUIН

Zaouli TAH BI

*Élèves ingénieurs statisticiens économistes
en dernière année de formation*

Groupe de Travail (GT)

à

ENSEA d'Abidjan

Mai 2025

DÉDICACES

A nos familles

DÉCHARGE

Les affirmations, les interprétations et les conclusions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l’École Nationale Supérieure de Statistique et d’Economie Appliquée (ENSEA d’Abidjan).

Signé : _____ C.M. & Z. T. B. _____

Date : _____ 5 juin 2025 _____

REMERCIEMENTS

Nous tenions à remercier sincèrement le Docteur Hugues KOUADIO, Directeur Générale de l'ENSEA, pour son accompagnement, sa disponibilité, son encadrement ainsi que ses conseils tout au long de la rédaction de notre mémoire.

Enfin, nous tenons à exprimer notre profonde reconnaissance au Directeur des Études ISE, Dr. Romaric COULIBALY, pour son dévouement constant et les efforts soutenus qu'il déploie chaque jour, contribuant à garantir l'excellence de notre formation.

Crépin MEDEHOUIN & Zaouli TAH BI

ENSEA d'Abidjan
5 juin 2025

AVANT-PROPOS

La fin de formation des élèves Ingénieurs Statisticiens Economistes (ISE) de l'ENSEA d'Abidjan est marquée par la rédaction d'un mémoire spécifique issu d'un travail de recherche. Deux objectifs sont assignés à ce travail. Il permet d'initier les futurs ingénieurs à la méthodologie de recherche scientifique et aussi à la rédaction d'un document issu de la recherche. En outre, il constitue un apprentissage important au travail d'équipe pour les futurs ingénieurs que nous sommes. Dans ce cadre, le thème qui nous a été assigné est le suivant : «Inégalité des chances et persistance intergénérationnelle : analyse dans le cas de la côte d'ivoire ».

SOMMAIRE

Dédicaces	i
Décharge	ii
Remerciements	iii
Avant-Propos	iv
Sommaire	v
Sigles et Acronymes	vi
Liste des tableaux	vii
Liste des figures	viii
Résumé	ix
Abstract	x
Introduction	1
1 Approche conceptuelle et revue de littérature	5
2 Présentation des données et méthodologie	14
3 Analyse descriptive sur les inégalités de chances	20
4 Résultats, Discussions et Recommandations	23
Conclusion	34
Bibliographie	36
Annexe A	40
Annexe B	44
Table des matières	48

SIGLES ET ACRONYMES

AFRISTAT	: Observatoire Économique et Statistique d'Afrique Subsaharienne
BIT	: Bureau international du Travail
CIV	: Côte d'Ivoire
CNUCED	: Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
CIST	: Conférence Internationale des Statisticiens du Travail
EHCVM	: Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages
EDS	: Enquêtes Démographiques et de Santé
EESI	: Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel
ERI-ESI	: Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel
INS	: Institut National de la Statistique
IRD	: Institut de Recherche et de Développement
MI	: Mobilité Intergénérationnelle
OED	: Origine Éducation Destination
OIT	: Organisation Internationale du Travail
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PIB	: Produit Intérieur Brut
SCN	: Système de Comptabilité Nationale
UEMOA	: Union économique et monétaire ouest-africaine
UniDiff	: Uniforme Différence

LISTE DES TABLEAUX

2.1	Description des variables utilisées	15
2.2	Matrice de transition sectorielle	16
3.1	Répartition par genre, secteur institutionnel et cohortes	20
3.2	Statistiques descriptives des années de scolarité	21
3.3	Matrice de destinée sociale	22
4.1	Odds Ratio par milieu de résidence	25
4.2	Estimation du modèle logit : mesure des inégalités sectorielles	27
A1	Secteur institutionnel des parents absents dans le ménage et secteur institutionnel des enquêtés	41
A2	Niveau d'éducation des parents absents dans le ménage et niveau d'éducation des enquêtés	42
B1	Mobilité sectorielle : Abidjan	45
B2	Mobilité sectorielle : Autres Urbains	46
B3	Mobilité sectorielle : Rural	47

LISTE DES FIGURES

3.1	Évolution de la part du secteur informel cohorte de naissance	22
4.1	Graphique des Odds Ratios	24
4.2	Corrélation intergénérationnelle (trend per 5 years)	33
B1	Courbe ROC : Public vs Informel	44
B2	Courbe ROC : Public vs Privé	44
B3	Courbe ROC : Privé vs Informel	44

RÉSUMÉ

Cette étude porte sur les inégalités des chances et la mobilité intergénérationnelle en Côte d'Ivoire, en s'intéressant plus particulièrement à l'accès aux secteurs institutionnels du marché du travail et à l'éducation.

L'objectif est d'évaluer dans quelle mesure le secteur d'emploi ou le niveau d'éducation des enfants dépend de celui de leurs parents. Comprendre ces liens permet d'éclairer les effets intergénérationnels des politiques publiques sur l'équité sociale. L'analyse repose sur une approche micro-économétrique utilisant les rapports de chances relatives, un modèle logistique et une régression intergénérationnelle. Les données exploitées sont issues de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM-2021). Les résultats révèlent des inégalités d'accès au marché du travail et à l'éducation, liées au statut socio-économique des parents. La mobilité sectorielle est jugée modérée : l'accès au secteur public reste fortement déterminé par l'origine sociale, bien que le rôle du niveau d'éducation des enfants contribue à atténuer certaines inégalités.

Enfin, l'étude met en évidence une mobilité éducative également modérée. Le niveau d'éducation des enfants reste partiellement influencé par celui de leurs parents, avec un coefficient de corrélation intergénérationnelle de 0,387, traduisant une influence réelle mais non déterminante, et donc une possibilité de progression sociale.

Mots clés : Mobilité intergénérationnelle, secteur public, secteur privé formel, secteur informel, rapports de chances relatives, fluidité sociale, Corrélation intergénérationnelle.

ABSTRACT

This study focuses on inequality of opportunity and intergenerational mobility in Côte d'Ivoire, with particular attention to access to institutional sectors in the labor market and to education.

The objective is to assess the extent to which children's employment sector or education level depends on that of their parents. Understanding these relationships helps to evaluate the intergenerational impact of public policies on social equity.

The analysis relies on a microeconometric approach using relative odds ratios, a logistic model, and intergenerational regression. The data are drawn from the 2021 Harmonized Household Living Conditions Survey (EHCVM-2021). The results show disparities in access to both employment and education, linked to the socio-economic status of parents. Sectoral mobility is found to be moderate : access to public sector jobs is strongly influenced by family background, although children's education level plays a mitigating role.

Finally, the study highlights moderately limited educational mobility. Children's education level is partially influenced by that of their parents, with an intergenerational correlation coefficient of 0.387. This indicates a significant but not deterministic relationship, allowing for some upward mobility.

Keywords : Intergenerational mobility, public sector, formal private sector, informal sector, relative odds ratios, social fluidity, intergenerational correlation.

INTRODUCTION

Contexte et justification

Héritons-nous du destin de nos parents ? Pourquoi les enfants issus de milieux modestes réussissent-ils moins souvent que ceux issus de familles aisées ? Ces questions, à la fois simples et fondamentales, appellent à interroger la puissance des mécanismes par lesquels l'origine sociale détermine les trajectoires des individus. Dans de nombreuses sociétés, les parents nourrissent l'espoir que leurs enfants bénéficient d'une vie meilleure que la leur ; pourtant, de multiples études montrent que le statut socio-économique parental pèse encore lourdement sur les chances de réussite des générations suivantes (CHETTY et al., 2017). La Banque mondiale illustre cette réalité en comparant deux enfants sud-africains : un enfant noir, né en zone rurale dans une famille défavorisée, et un enfant blanc, issu d'un foyer aisé. Le premier ne complète en moyenne même pas une année scolaire, tandis que le second peut espérer bénéficier de douze années de scolarité (CENTER, CENTER et al., s. d.). Dès la naissance, les conditions sociales différencieront donc les perspectives d'avenir, indépendamment du mérite ou des efforts individuels. Ce constat est d'autant plus préoccupant que les inégalités de chances se sont accentuées dans la majorité des régions du monde depuis les années 1980, avec des répercussions sociales et économiques de plus en plus lourdes (AKA, KAMALAN et al., 2020).

Selon RAWLS et AUDARD (1987), une société juste repose sur le principe que, « à talent et efforts égaux, chacun doit bénéficier des mêmes opportunités, indépendamment de sa position initiale ». Dans cette perspective, les travaux théoriques montrent que les inégalités fondées sur le mérite sont perçues comme plus acceptables que celles dues à des circonstances héritées, indépendantes du contrôle des individus, telles que la race, le sexe ou l'origine familiale (ROEMER, 1998). Toutefois, l'évidence empirique internationale révèle que les sociétés à forte inégalité de revenus présentent généralement une mobilité intergénérationnelle plus faible CORAK (2013). Ces inégalités paraissent moins préoccupantes, selon FRIEDMAN et al. (1962), lorsqu'elle s'accompagne d'une forte mobilité sociale, qu'elle soit dans le temps ou entre générations. En revanche, si les priviléges économiques se transmettent durablement au sein des mêmes familles, excluant systématiquement les autres, ces inégalités deviennent beaucoup plus difficiles à accepter.

Dans la littérature économique, les variables d'intérêt les plus courantes en ma-

tière de mobilité sociale sont le revenu, la profession et l'éducation (DENDIR, 2023). En Afrique subsaharienne, l'accès à une éducation de qualité demeure inégal, avec des disparités notables entre les zones urbaines et rurales, ainsi qu'entre les différents groupes socio-économiques. Par exemple, dans certains pays, les taux d'achèvement de l'enseignement secondaire dans les zones rurales sont jusqu'à 20¹ points de pourcentage inférieurs à ceux des zones urbaines. Ces inégalités d'accès à l'éducation sont exacerbées par la prédominance du secteur informel sur le marché du travail. En Afrique subsaharienne, le secteur informel représente entre 30 % et 90 %² de l'emploi non agricole, ce qui limite les opportunités d'emploi formel (stable) pour les jeunes. Ces défis sont particulièrement prononcés dans les pays de l'UEMOA, où l'origine sociale des parents exerce une influence significative sur le positionnement des jeunes sur le marché du travail. Des études ont montré que les enfants de parents occupant des emplois précaires ont moins de chances d'accéder à des emplois stables (PASQUIER-DOUMER, 2012b).

Problématique

En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, BOSSUROY et COGNEAU (2013a), dans une étude comparative sur la dynamique des mobilités sociales portant sur cinq pays d'Afrique – le Ghana, l'Ouganda, la Côte d'Ivoire, la Guinée et Madagascar – montre que la Côte d'Ivoire présente un niveau d'inégalité bien plus élevé que celui observé dans les deux pays anglophones étudiés, l'Ouganda et le Ghana. Cette situation s'inscrit dans un contexte où selon Aka, la Côte d'Ivoire demeure minée par de profondes inégalités sociales, malgré une forte croissance économique. (AKA, DJEZOU et al., 2020). Dans ce cadre, la privatisation croissante du système éducatif ivoirien a introduit de nouvelles formes de discrimination. Cependant, BI et KOUTOU (2022) soulignent que les subventions publiques accordées à l'enseignement secondaire privé ont paradoxalement renforcé les inégalités scolaires. Ces subventions favorisent des établissements de qualité variable, souvent inaccessibles aux populations les plus défavorisées. Ce phénomène contribue à creuser davantage les inégalités sociales, en particulier dans le domaine de l'éducation. Parallèlement, le marché du travail ivoirien reste largement dual : le secteur informel emploie 87 %³ de la population active non agricole, tandis que l'emploi formel reste majoritairement accessible aux diplômés supérieurs et aux réseaux urbains. Cette situation révèle des inégalités d'accès qui, loin de se réduire, tendent à se reproduire d'une génération à l'autre. Cela compromet ainsi la mobilité sociale et l'égalité des chances, qui sont des principes

1. UNESCO, *Enseigner et apprendre : atteindre la qualité pour tous 2013/4.*, Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000219171>

2. Fonds monétaire international (FMI), *L'économie informelle en Afrique subsaharienne, Perspectives économiques régionales*, mai 2017. <https://www.imf.org/fr/Publications/REO/SSA/Issues/2017/05/03/sre00517>

3. Organisation internationale du travail (OIT), *Emploi et questions sociales dans le monde : Tendances 2023*, Genève, 2023. https://www.ilo.org/sites/default/files/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@inst/documents/publication/wcms_881008.pdf (consulté le 1^{er} mai 2025).

fondamentaux d'une société juste et inclusive. Dans cette perspective, Michaël Sicsic soutient que les inégalités des chances persistantes, envisagées dans une perspective intergénérationnelle, peuvent sérieusement freiner les perspectives de croissance économique future en excluant des groupes entiers de la participation à la vie économique et sociale (SICSIC, 2024).

Dans un tel contexte, la question au cœur de notre réflexion peut se formuler ainsi : Quelles sont les dynamiques de la mobilité intergénérationnelle éducative et sectorielle en Côte d'Ivoire ? Plus spécifiquement, dans quelle mesure l'origine sociale des parents influence-t-elle les trajectoires éducatives des jeunes ? Existe-t-il une corrélation entre le secteur institutionnel des parents et celui de leurs enfants ?

Objectif général

L'objectif central de cette recherche est d'évaluer l'ampleur des inégalités d'accès à l'éducation et aux secteurs d'activités sur le marché du travail en Côte d'Ivoire. Autrement dit, évaluer dans quelle mesure le niveau d'éducation ou le secteur institutionnel des enfants dépend de celui de leurs parents. Comprendre ce phénomène est essentiel pour analyser les effets intergénérationnels des politiques économiques, notamment les programmes d'ajustement structurel qui ont contribué à la réduction des emplois formels, ainsi que les réformes éducatives telles que la scolarité obligatoire pour tous les enfants de 6 à 16 ans afin de promouvoir l'équité et la mobilité sociale en Côte d'Ivoire.

Objectif spécifique

De façon spécifique, nous cherchons à examiner :

- les dynamiques de mobilité intergénérationnelle dans le parcours éducatif ;
- les tendances de la mobilité intergénérationnelle entre le secteur public, privé formel et informel ;
- le rôle médiateur de l'éducation dans la mobilité intergénérationnelle sectorielle.

Hypothèses

A partir de la revue théorique et empirique, portant sur la mobilité intergénérationnelle sectorielle et éducation, nous formulons les hypothèses suivantes. L'étude s'attachera à leur vérification :

H_1 : Le niveau d'éducation du parent influence celui des enfants ;

H_2 : Le secteur institutionnel du parent influence celui des enfants ;

H_1 : Il existe des disparités en termes de mobilité intergénérationnelle sectorielle et éducative entre les régions du pays.

A ce jour, la plupart des études sur l'emploi dans les pays de l'UEMOA se contentent de décrire la situation du marché du travail à un moment donné (voir par exemple DE VREYER et ROUBAUD (2013)). Peu de travaux s'intéressent à l'évolution de l'informalité ou aux trajectoires intergénérationnelles entre secteurs. En Afrique, la recherche sur la mobilité entre générations porte surtout sur l'éducation. Elle cherche à savoir si les enfants atteignent des niveaux d'instruction plus élevés que leurs parents, et dans quelle mesure l'éducation des enfants dépend de celle des parents (ALESINA et al., 2019 ; MBENGA BINDOP, 2020 ; PASQUIER-DOUMER, 2010). Cependant, ces travaux rencontrent une limite importante : le biais de coresidence. Celui-ci découle du fait que les enquêtes ménages typiques utilisent la coresidence – les membres vivant ensemble au moment de l'enquête – comme critère standard pour l'appartenance au ménage (DENDIR, 2023). Notre étude propose donc une contribution phare. Elle fournit de nouvelles statistiques sur la mobilité intergénérationnelle éducative et sectorielle en Côte d'Ivoire, en évitant le biais de coresidence grâce aux données de l'EHCVM .

Annonce du plan

Pour atteindre les objectifs susmentionnés, le document est structuré en quatre chapitres. Dans le premier chapitre, nous présentons les concepts mobilisés ainsi que le cadre autour de la thématique. Le deuxième chapitre décrit la source de données et y compris la méthodologie, le troisième donne les résultats descriptifs sur la mobilité éducative et sectorielle. Enfin, le quatrième chapitre expose les résultats de l'estimation des différents modèles et met en exergue la discussion.

APPROCHE CONCEPTUELLE ET REVUE DE LITTÉRATURE

1.1 Approche conceptuelle sur les inégalités des chances

Inégalité des chances : Selon ROEMER (1998) dans son ouvrage "*Equality of Opportunity*", l'inégalité des chances se réfère aux disparités dans les opportunités offertes aux individus en fonction de circonstances indépendantes de leur volonté, telles que le milieu familial, l'origine ethnique ou le sexe. Roemer distingue donc deux perspectives sur l'égalité des chances :

1. **Le principe de non-discrimination** : Il stipule que, lors de la compétition pour des positions sociales, les individus doivent être évalués uniquement sur des critères pertinents à la fonction en question, excluant des attributs comme la race ou le sexe.
2. **L'égalisation des opportunités avant la compétition** : Cette approche définit l'égalité des chances comme une situation où des individus ayant fourni un effort identique obtiennent des résultats comparables. Dans ce cadre, l'inégalité des chances est mesurée en comparant les résultats obtenus par des personnes ayant fourni le même niveau d'effort.

Mobilité (ou persistance) intergénérationnelle : Bien que la mobilité et l'égalité des chances soient étroitement liées, elles ne se confondent pas. En effet, à moins que la caractéristique parentale ne prenne en compte toutes les circonstances déterminantes, ces deux notions peuvent diverger (BRUNORI et al., 2024). Ainsi, la mobilité intergénérationnelle désigne le lien entre le statut socio-économique d'une génération et celui de la suivante. Également appelée transmission intergénérationnelle, elle se mesure par la corrélation entre la position occupée par les parents et celle de leurs enfants : plus cette corrélation est forte, plus la mobilité sociale est faible.

Une faible mobilité suggère que les enfants héritent du statut socio-économique de

leurs parents, indiquant des inégalités persistantes. En revanche, **une forte mobilité** signifie que les individus ont la possibilité d'améliorer leur statut, indépendamment de leur origine familiale.

Fluidité sociale : La fluidité sociale correspond à une situation dans laquelle la position sociale d'un individu ne dépend pas de son origine sociale. La fluidité sociale est une notion qui veut mettre en évidence l'égalité des chances d'accès aux différentes positions sociales, quel que soit l'origine sociale PASQUIER-DOUMER (2012a).

Secteur informel : « ensemble d'unités produisant des biens et services en vue principalement de créer des emplois et des revenus au profit des personnes concernées. Ces unités, ayant un faible niveau d'organisation, opèrent à petite échelle et de manière spécifique, avec peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteurs de production. Les relations de travail, lorsqu'elles existent, sont surtout personnelles et sociales et non sous-tendus par des accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme » (« conférence du bureau international de 1993 définissant le secteur informel », s. d.)

Le secteur public : regroupe les structures administratives, économiques et sociales contrôlées et financées par l'État ou les collectivités territoriales. Il inclut les administrations centrales (ministères, établissements publics), les services publics (éducation, santé, sécurité) et les entreprises publiques (énergie, transports, etc.). Sa mission est de répondre aux besoins collectifs, assurer un accès équitable aux services essentiels et réguler l'économie, financé principalement par les impôts et les emprunts publics.

Le secteur privé formel : comprend les entreprises légalement enregistrées, respectant les obligations fiscales et les réglementations du travail. Ces structures (multinationales, PME, coopératives) proposent des contrats formalisés, des droits sociaux (sécurité sociale, congés payés) et des conditions de travail sécurisées. Leur fonctionnement s'appuie sur un cadre juridique et comptable transparent. Selon le Bureau International du Travail (BIT), ce secteur est essentiel à l'économie structurée, favorisant les emplois décents et la protection sociale, en accord avec les normes internationales (CHARMES, 2017).

1.2 Revue de littérature sur les inégalités chances

Les inégalités des chances en Afrique offre des perspectives riches pour les politiques sociales et la recherche, influençant divers domaines peu explorés jusqu'à présent. Cette revue de littérature présente les approches théoriques sur les inégalités ainsi que les travaux menés jusqu'à présent sur la mobilité intergénérationnelle en Afrique.

1.2.1 Revue théorique

Pour analyser la liaison entre le statut des parents et celui de leurs progénitures, notre revue théorique se base sur une synthèse de l'article de CHOLLI et DURLAUF (2022). Les modèles aussi bien empiriques que théoriques analysent généralement des probabilités conditionnelles. Les modèles théoriques permettant d'analyser le lien entre le parent et sa progéniture sont généralement les rapports de chances relatives, les tables de mobilité et de contingence.

A) Les modèles théoriques

— Rapports de Chances Relatives

Les rapports de chances relatives (odds ratios) sont des mesures couramment utilisées pour évaluer la mobilité intergénérationnelle. Ils comparent les chances qu'un individu issu d'un certain groupe socioéconomique atteigne une position donnée par rapport aux chances d'un individu d'un autre groupe socioéconomique. Les rapports de chances relatives sont définis comme le ratio des probabilités que deux individus, appartenant à deux groupes différents, atteignent une même position. Formellement, si p_i est la probabilité qu'un individu du groupe i atteigne une position j , et p_k celle qu'un individu du groupe k atteigne cette même position, le rapport de chances relatives est donné par :

$$(1.1) \quad OR_{ik} = \frac{p_i / (1 - p_i)}{p_k / (1 - p_k)}$$

Les rapports de chances relatives sont particulièrement utiles pour examiner les inégalités persistantes entre les groupes sociaux et même entre les pays -par exemple : ERIKSON et GOLDTHORPE (1992)-. Un rapport de chances relatif égal à 1 indique une égalité parfaite des chances entre les groupes, tandis qu'un rapport supérieur ou inférieur à 1 indique une inégalité.

— Les tables de Mobilité

Les tables de mobilité sont des outils descriptifs permettant de visualiser les transitions intergénérationnelles entre différentes classes sociales ou statuts socioéconomiques. Une table de mobilité croise la position socioéconomique des parents

(en ligne) avec celle des enfants (en colonne). Chaque cellule de la table représente le nombre ou la proportion d'individus dans une catégorie particulière de parents et d'enfants. Les tables de mobilité permettent de calculer des indicateurs tels que la mobilité absolue et la mobilité relative. La mobilité absolue se réfère aux changements réels observés dans la distribution des statuts entre les générations, tandis que la mobilité relative examine l'égalité des chances indépendamment des changements structurels (FEATHERMAN & HAUSER, 2018).

— Modélisation Uniform Difference

La modélisation Uniform Difference (UniDiff) est une technique statistique utilisée pour analyser les matrices de mobilité en capturant les différences entre les distributions de statut des parents et des enfants (XIE, 1992). La modélisation UniDiff repose sur l'idée que les différences entre les distributions de statut peuvent être uniformes à travers les catégories. Le modèle UniDiff spécifie que les différences entre les chances de transition de chaque catégorie par rapport à une référence sont constantes :

$$(1.2) \quad \log(p_{ij}) = \alpha_i + \beta_j + \delta$$

où p_{ij} est la probabilité de transition de la catégorie i à la catégorie j , α_i et β_j sont des effets de ligne et de colonne, et δ est un paramètre de différence uniforme.

— Méthode de la corrélation intergénérationnelle (IGC)

La corrélation intergénérationnelle (IGC) est une méthode statistique utilisée pour mesurer la mobilité intergénérationnelle en quantifiant la force de l'association entre une caractéristique observée chez les individus (génération descendante) et la même caractéristique observée chez leurs parents (génération ascendante) (DENDIR, 2023). Concrètement, elle évalue dans quelle mesure les écarts relatifs entre individus dans une génération sont expliqués par les écarts dans la génération précédente. Elle repose sur une régression linéaire entre les deux générations, dans laquelle les variables sont standardisées, c'est-à-dire transformées pour avoir une moyenne nulle et une variance unitaire. Cette standardisation permet de comparer les résultats entre contextes, pays ou périodes, quelles que soient les unités de mesure de la variable étudiée.

La forme générale de la régression est la suivante :

$$(1.3) \quad Z_i^c = \rho Z_i^p + X_i' \gamma + \eta_i$$

où : Z_i^c représente la variable d'intérêt standardisée pour l'individu i dans la génération descendante (enfant), Z_i^p représente la même variable standardisée pour

la génération ascendante (parent), X_i est un vecteur de variables de contrôle (sexe, âge, etc.), γ est le vecteur de coefficients associés aux variables de contrôle, η_i est un terme d'erreur, ρ est le coefficient de corrélation intergénérationnelle (IGC), indicateur principal de la persistance intergénérationnelle.

B) Les modèles familiaux

Les modèles familiaux de mobilité intergénérationnelle examinent comment les facteurs familiaux influent sur le statut socio-économique des enfants. Ces modèles mettent en évidence trois principaux éléments : les investissements financiers, les attributs familiaux tels que l'éducation et la composition du ménage, ainsi que la génétique.

Les analyses classiques de G. S. BECKER et TOMES (1979) et LOURY (1981) soulignent le rôle du revenu et de la richesse des parents dans la détermination des investissements en capital humain sur leurs enfants. Elles font ressortir l'idée selon laquelle les investissements en capital humain sur les enfants sont limitées par les capacités d'emprunt des parents. S. O. BECKER (2018) a adapté ces modèles pour tenir compte du fait que l'éducation des parents et les investissements sont des éléments complémentaires, ce qui signifie que l'impact de chaque dollar investi dans un enfant dépend du niveau d'éducation des parents (CUNHA & HECKMAN, 2007).

Les différences dans la composition des ménages contribuent également aux écarts de ressources entre les classes socio-économiques. Par exemple, McLANAHAN (2004) et CHERLIN et SELTZER (2014) ont documenté la déstabilisation des ménages mariés à deux parents aux États-Unis. De plus, l'appariement éducatif assortatif¹ des couples contribue à l'inégalité des revenus des ménages.

En ce qui concerne la génétique, bien que certains travaux récents suggèrent un rôle prédictif important des génotypes dans la mobilité intergénérationnelle, il n'y a pas de consensus sur l'ampleur de son influence. Les défis d'identification, tels que distinguer l'effet des gènes de celui des environnements familiaux et sociaux, posent des problèmes méthodologiques importants.

C) Les modèles sociaux

Les modèles sociaux de mobilité intergénérationnelle examinent la relation entre les revenus des parents et ceux de leurs enfants en considérant comment les ressources familiales façonnent l'environnement social dans lequel les enfants grandissent, notamment les écoles et les quartiers. Ces modèles suggèrent que les écoles et les quartiers tendent à être séparés selon les revenus, car les parents sont incités à

1. Tendance des individus à se marier ou à former des couples avec des personnes qui ont des niveaux similaires d'éducation, de revenu, d'occupation ou d'autres traits socio-économiques.

vivre parmi des voisins plus aisés.

Cette séparation est motivée par plusieurs facteurs, notamment le financement public local des écoles et les avantages sociaux associés à vivre dans des quartiers plus prospères, où les taux de criminalité sont plus faibles. Des études comme celles de (DURLAUF, 1996) et (FOGLI & GUERRIERI, 2019) ont démontré empiriquement la validité de cette approche, tandis que des travaux plus récents, comme ceux de (CHETTY & HENDREN, 2018) et (WODTKE et al., 2016), ont exploré les interactions entre la qualité du quartier et l'investissement parental. (MANDUCA & SAMPSON, 2019) montrent comment l'exposition aux triples dommages de la violence, de l'incarcération et du plomb réduit la mobilité. Toutefois, il reste des lacunes dans la compréhension de la relation entre les effets de quartier et les résultats scolaires dans les modèles de mobilité intergénérationnelle.

Les modèles de mobilité professionnelle en sociologie ont une structure différente de ceux en économie car ils ne découlent pas de la logique de spécification des préférences, contraintes, croyances et des marchés, institutions et autres qui déterminent les résultats. Plutôt, les modèles considèrent les facteurs qui déterminent conjointement les résultats éducatifs. Dans ce cadre, l'aptitude, le statut socio-économique et les influences sociales ont des effets directs ainsi que des effets médiatisés par les aspirations éducatives et professionnelles.

1.2.2 Revue empirique

— Mobilités intergénérationnelles selon les statuts public ou privé, formel et informel des secteurs d'activité des parents

PASQUIER-DOUMER (2012b) s'interroge sur la détermination des opportunités sur le marché du travail en fonction de l'origine sociale des travailleurs en Afrique de l'ouest. L'auteur compare le degré d'inégalité des chances sur le marché du travail plus précisément sur sept pays d'Afrique de l'ouest. Le degré d'inégalité des chances étant défini comme l'association nette entre la position sur le marché du travail des individus et celle de leur père, est mesuré par les rapports de chances relatives, en anglais odds ratios. La position sur le marché du travail se définit par rapport à l'appartenance à un secteur institutionnel (Public, Privé formel et Privé informel). A partir des données des enquêtes 1-2-3 menées en 2001-2002 dans les capitales économiques des pays de l'UEMOA, l'auteur estime dans un premier temps un modèle logit pour chaque ville. Ceci afin d'expliquer la probabilité d'accès à un secteur institutionnel plutôt qu'aux deux autres en fonction de l'origine sociale des parents (le secteur institutionnel, le lieu de naissance et l'ethnie). Il s'agit de la transmission intergénérationnelle sectorielle brute parents-enfants en fonction de l'origine sociale.

L'auteur met en évidence le fait que l'origine sociale joue un rôle déterminant dans le positionnement sur le marché du travail pour les jeunes des villes considérées. Mais cependant il faut noter une disparité en matière de chances. En moyenne, les villes de Bamako, Niamey et Ouagadougou (capitales des pays enclavés) présentent un niveau d'inégalité dans l'accès aux secteurs institutionnels presque deux tiers plus élevé que celui observé à Dakar, Abidjan, Lomé et Cotonou (capitales des pays côtiers). Les pays ouest-africains présentent des spécificités par rapport aux pays développés en termes de transmission intergénérationnelle des inégalités. Dans la plupart des villes étudiées, l'accès aux secteurs institutionnels publics et privés est principalement influencé de manière indirecte par le niveau d'éducation, qui est lui-même déterminé par la situation professionnelle des parents.

Cependant, dans certains certaines villes, notamment à Bamako et Niamey, l'accès au secteur informel dépend directement de la situation professionnelle des parents. L'ethnie a également un effet sur la position sur le marché du travail. A Niamey et Abidjan, certaines ethnies ont plus de chances d'accéder au secteur public, tandis qu'à Dakar et Ouagadougou, d'autres ethnies sont plus représentées dans le secteur informel. En revanche, à Bamako, Niamey et Ouagadougou, les inégalités de chances sont très élevées. Dans ces villes, l'effet de la situation professionnelle du père sur le marché du travail joue à la fois directement et indirectement sur la position des enfants.

MBENGA BINDOP (2020) analyse l'influence du secteur socioéconomique des parents dans l'accès au marché du travail au Cameroun. Son étude se démarque de celle de (PASQUIER-DOUMER, 2012b) du fait qu'il utilise des techniques économétriques permettant de décomposer à partir des modèles de pistes causales ce qui relève d'une influence directe des parents dans le positionnement de leurs enfants et ce qui relève d'une influence indirecte transitant par le niveau d'éducation atteint. Pour ce faire, l'auteur utilise dans un premier temps les modèles log-linéaires² car ils permettent en plus de tester l'association intergénérationnelle du statut socio-économique, de tester la manière dont cette association varie selon les modalités d'une variable d'intérêt. Le statut d'un individu et celui de son père sont analysés en termes de secteurs institutionnels (public, privé formel et informel).

La modélisation consiste à estimer les fréquences observées des cellules de la table de contingence par la méthode du maximum de vraisemblance en prenant en compte plus ou moins les interactions entre les variables(PASQUIER-DOUMER, 2012b). Dans un second temps, les modèles de pistes causales sont utilisés afin d'analyser les influences causales du triangle OED³ et de décrire en détails les différents chemins de causalités entre les variables analysées. A partir des données des enquêtes

2. Modèles introduit par (BIRCH, 1963), (BIRCH, 1964a), (BIRCH, 1964b), (BIRCH, 1965), (GOODMAN, 1970), (GOODMAN, 1986), (XIE, 1992) et (ERIKSON & GOLDTHORPE, 1992).

3. Origine -Éducation-Destination

sur l'emploi et le secteur informel (EESI 1, EESI 2) réalisées par l'Institut national de la statistique (INS) respectivement en 2005 et 2010, les résultats de l'estimation du modèle révèlent que le niveau d'éducation atteint est lié au statut des parents (inégalité), tandis que le statut atteint sur le marché du travail dépend uniquement du niveau d'éducation. De plus, en présence d'inégalités des chances à l'école, le secteur institutionnel atteint est lié à celui du père.

— **La mobilité intersectorielle selon le secteur d'activité – agricole ou non agricole -des parents**

Le travail de BOSSUROY et COGNEAU (2013b) examine pour la première fois la mobilité intergénérationnelle selon le secteur d'activité agricole ou non agricole dans cinq pays africains : Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Ouganda et Madagascar. Ils mesurent deux types de mobilité à savoir, la mobilité structurelle et la mobilité nette. Pour cela, ils estiment des modèles logit sur l'échantillon complet regroupant tous les pays par cohortes, avec des variables interagissant avec des effets fixes pays, afin de tester si la différence entre les pays au niveau des coefficients estimés est significative. Ce qui leur a permis de tenir compte des changements structurels dans la distribution des professions ou de l'éducation. Pour mesurer la mobilité nette, un calcul des odds ratios par cohortes est effectué afin de comparer l'intensité de l'association entre l'origine et la destination à travers différentes périodes et régions, indépendamment des variations dans l'importance de certaines destinations entre les pays ou les cohortes.

Les auteurs mobilisent des données d'enquêtes sur les ménages datant de 1985 jusqu'à 2006 et montrent que l'envergure des déplacements intergénérationnels peut être comparable dans les quatre premiers pays cités, à l'exception de Madagascar. Les résultats des estimations permettent de voir qu'en Côte d'Ivoire et en Guinée, les fils d'agriculteurs passent fréquemment au secteur non agricole tandis que les fils de non-agriculteurs restent dans ce secteur, tandis qu'au Ghana et en Ouganda, les fils de non-agriculteurs se dirigent également vers le secteur agricole. Madagascar semble plus rigide dans les deux directions. En ce qui concerne la mobilité nette, le classement des pays est très différent de celui obtenu pour l'ensemble des flux de mobilité. Le Ghana et l'Ouganda se démarquent comme des sociétés plus fluides ; la Côte d'Ivoire et la Guinée le sont moins, tandis que Madagascar affiche une reproduction particulièrement élevée des occupations.

— **La mobilité sociale intergénérationnelle en Afrique mesurée à travers la mobilité intergénérationnelle d'éducation**

La littérature est très prolifique en ce qui concerne les travaux portant sur la mobilité sociale intergénérationnelle. Il s'agit plus spécifiquement d'évaluer le progrès

dans le statut social à partir du niveau d'éducation ou des revenus. Autrement dit quelle est la probabilité que les descendants dépassent le niveau d'éducation ou de revenus de la génération précédente en fonction des caractéristiques de celle-ci ? L'intérêt de présenter ces approches apparaît comme important dans l'optique de comprendre que le bien-être social peut être mesuré par diverses approches. Mais aussi, cela permettra de rendre explicite toute la démarche entreprise par la suite. De nombreux travaux concernant le cas des pays africains abondent en ce sens. Parmi les plus récents nous avons ceux de (ALESINA et al., 2021) qui ont étudié la mobilité intergénérationnelle en Afrique, en se concentrant sur la mobilité éducative. Les auteurs ont analysé les transitions éducatives entre les générations et examiné la probabilité que les enfants atteignent un niveau d'éducation supérieur ou inférieur à celui de leurs parents. Les auteurs constatent une augmentation considérable de l'éducation en Afrique, principalement due à une augmentation de la scolarisation primaire. Mais aussi, des différences marquées dans les transitions éducatives entre les pays africains, avec des taux de mobilité éducative variables.

En résumé La mobilité intergénérationnelle en Afrique est essentielle pour comprendre les dynamiques socioéconomiques et les politiques sociales. Les modèles théoriques, tels que les rapports de chances relatives, les tables de mobilité, la modélisation Uniform Difference (UniDiff) et la corrélation intergénérationnelle (IGC), montrent comment les positions socioéconomiques se transmettent entre générations, en tenant compte des facteurs familiaux (investissements financiers, éducation, composition du ménage, génétique) et sociaux (environnement scolaire et résidentiel). Des études empiriques montrent que l'origine sociale joue un rôle déterminant dans l'accès aux secteurs public, privé formel et informel, avec des disparités significatives entre les capitales des pays enclavés et côtiers. La mobilité entre les secteurs agricoles et non agricoles varie également entre les pays, tandis que la mobilité éducative met en évidence une augmentation de la scolarisation primaire mais des disparités entre les pays africains.

PRÉSENTATION DES DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE

Dans ce chapitre, nous décrivons la source des données mobilisées dans le cadre de notre étude ainsi que la méthodologie employée pour la mesure des inégalités de chances.

2.1 Présentation des données

L'étude repose sur les données de la deuxième édition de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM), réalisée dans le cadre du Programme d'Harmonisation et de Modernisation des Enquêtes sur les Conditions de Vie des Ménages (PHMECV) entre novembre 2021 et juillet 2022. Elle vise à standardiser la production d'indicateurs sur la pauvreté et les conditions de vie des ménages dans les États de l'UEMOA, facilitant ainsi les comparaisons au sein de l'union.

Dans l'analyse intergénérationnelle, il est crucial d'éviter le biais du critère de cohabitation souvent utilisé dans les enquêtes traditionnelles, qui exclut les individus ne vivant plus avec leur famille. Les enquêtes EHCVM, en collectant des données sur les parents des enquêtés, permettent une analyse plus complète de la mobilité intergénérationnelle en incluant des informations sur le niveau d'éducation, la catégorie socio-professionnelle, et le secteur institutionnel des parents qu'ils soient résidant ou du ménage. L'étude analyse un échantillon de 13 008 ménages en Côte d'Ivoire, soit 64 491 individus. Pour garantir la comparabilité entre la position des enfants et celle de leur père, il est essentiel qu'ils se situent au même stade de leur cycle de vie. L'étude se concentre donc sur les enquêtés de 30 ans et plus, représentant 21 712 individus, qu'ils vivent ou non avec leur père, afin de comparer de manière cohérente leur situation socio-économique avec celle de leur père.

2.2 Présentation des principales variables d'intérêt de l'étude

Dans le cadre de cette étude, nous nous intéressons à deux dimensions majeures des inégalités socio-économiques : les inégalités sur le marché du travail et la mobilité intergénérationnelle éducative.

Pour mener à bien notre étude, les principales variables de cette analyse sont consignées dans le tableau ci-dessous. Elles sont considérées comme pertinentes dans le cadre de cette analyse grâce au parcours de la littérature et aussi parce qu'elles sont cohérentes avec nos objectifs spécifiques.

TABLE 2.1 – Description des variables utilisées

Variables	Nature	Modalités
Milieu de résidence	Catégorielle	1 « <i>Abidjan</i> »; 2 « <i>Bas-Sassandra</i> » 3 « <i>Comoé</i> »; 4 « <i>Denguélé</i> » ; 5 « <i>Goh-Djiboua</i> »; 6 « <i>Lacs</i> »; 7 « <i>Lagunes</i> »; 8 « <i>Montagnes</i> »; 9 « <i>Sassandra-Marahoué</i> »; 10 « <i>Savanes</i> »; 11 « <i>Vallée du Bandama</i> »; 12 « <i>Woroba</i> » ; 13 « <i>Yamoussoukro</i> »; 14 « <i>Zanzan</i> »
Ethnie	Catégorielle	1 « <i>Akan</i> »; 2 « <i>Krou</i> »; 3 « <i>Mande</i> »; et « 4 <i>Gour</i> »
Genre	Dichotomique	0 « <i>Homme</i> »; 1 « <i>Femme</i> »
Niveau d'instruction	Catégorielle	1 « <i>Aucun niveau</i> »; 2 « <i>Primaire</i> »; 3 « <i>Secondaire</i> » et 4 « <i>Supérieur</i> »
Secteur institutionnel	Catégorielle	1 « <i>Secteur public</i> »; 2 « <i>Secteur privé formel</i> »; 3 « <i>Secteur informel</i> »
Cohortes de naissances	Catégorielle	1 « <i>Années 50</i> »; 2 « <i>Années 60</i> »; 3 « <i>Années 70</i> » ; 4 « <i>Années 80</i> »; 5 « <i>Années 90</i> »

Source de données : EHCVM 2021, Calcul des auteurs.

2.3 Méthodologie de l'étude

Dans le cadre de notre étude, nous proposons trois approches pour mesurer les inégalités des chances et analyser la mobilité intergénérationnelle.

Premièrement, nous utilisons une fluidité sociale, basé sur un rapport des chances relatives, pour la mesure de la mobilité intergénérationnelle sectorielle. Il s'agit d'éva-

luer l'intensité de l'association du secteur institutionnel entre générations. Deuxièmement, nous utilisons le modèle logistique pour la mesure des inégalités des chances en considérant dans ce cas une définition plus large de l'origine sociale incluant le secteur du parent, les cohortes de naissances, le genre et l'ethnie et en tenant compte de l'effet du niveau d'éducation des individus. Cela permet d'éclaircir par quel canal transite l'effet de l'origine sociale sur l'accès à un secteur institutionnel. Enfin, nous utiliserons la corrélation intergénérationnelle (IGC) pour mesurer la persistance éducative entre parents et enfants. En statistique, cette corrélation, représentée par le coefficient de Pearson, indique dans quelle mesure le niveau d'éducation des parents influence celui de leurs enfants.

2.3.1 Mesure de la mobilité intergénérationnelle sectorielle : Fluidité sociale

La mesure de la mobilité nette¹, inspirée de l'approche de PASQUIER-DOUMER (2012b), vise à évaluer le lien entre le secteur institutionnel des parents et celui de leurs enfants, autrement dit, le degré de fluidité sociale. Cette analyse repose sur la comparaison des chances qu'ont deux groupes sociaux distincts d'atteindre une même position sociale, à l'aide d'un indicateur appelé « odds ratio ». Elle permet également de comparer les régions entre elles selon leur niveau de fluidité sociale : plus le ratio se rapproche de 1, plus la société est considérée comme fluide, les individus issus de différentes origines ayant alors une probabilité équivalente d'accéder à une position sociale donnée.

Le croisement des deux variables nous donne la table de la mobilité suivante :

		Secteur du père ↓		
Secteur de l'enfant ↓		Secteur public	Secteur privé formel	Secteur informel
Secteur public		f_{11}	f_{12}	f_{13}
Secteur privé formel		f_{21}	f_{22}	f_{23}
Secteur informel		f_{31}	f_{32}	f_{33}
Totaux (%)		100	100	100

TABLE 2.2 – Matrice de transition sectorielle

L'*odds ratio* est défini par :

$$(2.1) \quad OR_{(i-i')(j-j')} = \frac{\left(\frac{f_{ij}}{f_{ij'}}\right)}{\left(\frac{f_{i'j}}{f_{i'j'}}\right)} = \frac{f_{ij}f_{i'j'}}{f_{i'j}f_{ij'}}$$

où f_{ij} représente la fréquence (ou proportion) d'enfants appartenant au secteur j , étant donné que leur père appartient au secteur i . La chance d'atteindre un secteur j'

1. La mobilité nette restreint l'origine sociale au seul secteur institutionnel du père

plutôt que j est $OR_{(i-i')(j-j')}$ fois supérieure pour un individu dont le père travaille dans le secteur i' que pour un individu dont le père exerce dans le secteur i .

Si le rapport des chances relatives vaut 1, cela indique une forte mobilité entre deux individus ayant des pères travaillant respectivement dans les secteurs i et i' . Plus le rapport s'éloigne de 1, plus la mobilité intergénérationnelle est faible, indiquant une grande distance sociale ou sectorielle entre les deux secteurs institutionnels considérés.

2.3.2 Inégalités de chances sur le marché du travail : Modèle logistique

Cette approche s'inspire également de celle proposée par PASQUIER-DOUMER (2012a), qui intègre une définition plus étendue de l'origine sociale. Elle a pour objectif d'évaluer la probabilité qu'un enfant accède à un secteur institutionnel donné plutôt qu'à un autre, en fonction du secteur de son parent ainsi que d'autres caractéristiques prédéterminées. Elle permet également d'examiner le lien causal entre le secteur institutionnel du père et celui de ses enfants, en s'interrogeant notamment sur la nature de cette relation : s'agit-il d'un effet direct ou indirect, via le niveau d'éducation des enfants, lui-même influencé par le secteur d'origine ? Dans ce cadre, le recours au modèle logit permet de modéliser la probabilité selon la spécification suivante :

$$y_i = \begin{cases} 1, & \text{si l'individu } i \text{ travaille dans le secteur public} \\ 0, & \text{sinon} \end{cases}$$

D'une manière générale, l'équation du modèle logit s'écrit :

$$P(y_i = 1 \mid x_1, x_2, \dots, x_k) = G(x'_i \beta) = \frac{1}{1 + e^{-x_i \beta}}$$

On a :

$$x_i = (1, x_{1i}, x_{2i}, \dots, x_{ki})$$

Le vecteur des coefficients est défini comme :

$$\beta = \beta^1 - \beta^0 \quad \text{où} \quad \beta^j = (\beta_0^j, \beta_1^j, \dots, \beta_k^j), \quad \forall j = 0, 1$$

Dans cette expression, les valeurs prises par les variables y_i et x_i sont connues puisqu'elles sont observées sur l'échantillon d'étude. En revanche, les valeurs des paramètres $\beta = (\beta_0, \beta_1, \dots, \beta_k)$ sont inconnues. La technique du maximum de vraisemblance sera utilisée pour estimer les paramètres β_k du vecteur β . En considérant y_i comme l'indicateur d'appartenance à un secteur d'activité donné pour l'individu i et que dans x_i la modalité de référence pour le secteur d'activité du père est le secteur informel.

Dans la suite de notre étude, notre intérêt porte sur les *odds ratios* obtenus après estimation du modèle logistique afin d'analyser l'inégalité des chances. Autrement

dit, il s'agit d'examiner la probabilité pour un individu d'accéder à un secteur particulier plutôt qu'à un autre, en tenant compte de son origine sociale, incluant le secteur d'activité du père, le sexe de l'individu et le milieu de résidence. Une attention particulière sera accordée à l'effet du niveau d'éducation dans cette analyse. Les *odds ratios* sont exprimés par la formule :

$$OR = \exp(\beta)$$

Ils représentent le rapport entre la probabilité de survenue de l'événement ($y_i = 1$) et la probabilité de non-survenue de cet événement ($y_i = 0$). Si ce rapport est égal à OR_i pour un individu i , cela signifie qu'il y a OR_i fois plus de chance que l'événement associé ($y_i = 1$) se produise plutôt qu'il ne se produise pas.

2.3.3 Mobilité éducative : Intergenerational Correlation (IGC)

Cette approche méthodologique s'inspire de celle proposée par DENDIR (2023), reposant sur le coefficient de régression intergénérationnelle (IGRC) ainsi que sur la corrélation intergénérationnelle (IGC), deux des indicateurs les plus couramment utilisés pour évaluer le degré d'indépendance vis-à-vis de l'origine sociale dans le cadre de l'analyse de la mobilité éducative intergénérationnelle. Comme noté, les deux sont aussi communément appelées des mesures de persistance.

Dans le contexte de l'éducation, l'IGRC est le coefficient de pente qui résulte d'une régression de l'éducation des enfants sur celle des parents. Autrement dit, dans une régression de la forme :

$$(2.2) \quad S_i^c = \beta S_i^p + X'_i \gamma + \varepsilon_i$$

où S_i^c et S_i^p représentent les années de scolarité de l'enfant i et de ses parents respectivement, X est un vecteur de variables de contrôle avec les paramètres associés γ , et ε_i est une erreur de régression. Le coefficient de pente β représente donc l'IGRC. Ainsi, l'IGRC mesure simplement l'impact d'un changement d'un an dans la scolarité des parents sur la valeur attendue des années de scolarité de l'enfant.

L'IGC est estimée à partir d'une régression similaire, sauf que les variables d'intérêt sont standardisées pour tenir compte des variances dans la scolarité de chaque génération. Ainsi, la spécification pertinente est :

$$(2.3) \quad Z_i^c = \rho Z_i^p + X'_i \gamma + \eta_i$$

où Z_i^c et Z_i^p sont les années de scolarité standardisées (moyenne nulle, variance unitaire) de l'enfant et de ses parents respectivement, η_i est le terme d'erreur, et ρ est le

coefficient de corrélation intergénérationnelle. En l'absence de variables de contrôle, ρ correspond simplement au coefficient de corrélation de Pearson. Contrairement au coefficient de régression intergénérationnelle (IGRC), la corrélation intergénérationnelle (IGC) :

- est moins sensible aux biais liés à la coresidence, c'est-à-dire lorsque l'information n'est disponible que pour les parents cohabitant avec leurs enfants ;
- ne dépend pas des unités (par exemple, elle est comparable entre pays, même si les systèmes éducatifs diffèrent) ;
- est plus stable pour les comparaisons temporelles ou inter-pays.

Interprétation du IGC

Le coefficient ρ mesure la part de la variance de l'éducation des enfants expliquée par la variance de l'éducation des parents. Autrement dit :

- Si $\rho = 1$, il y a parfaite persistance intergénérationnelle : les différences dans l'éducation des enfants sont totalement expliquées par celle des parents.
- Si $\rho = 0$, il y a mobilité parfaite : l'éducation des enfants est indépendante de celle des parents.

ANALYSE DESCRIPTIVE SUR LES INÉGALITÉS DE CHANCES

3.1 Analyses descriptives des variables liées aux inégalités des chances

Dans cette section, nous analysons les caractéristiques des variables d'intérêt en distinguant les données relatives aux pères et aux enfants. Le tableau montre une répartition quasi équitable entre hommes (48%) et femmes (52%).

TABLE 3.1 – Répartition par genre, secteur institutionnel et cohortes

Variables		Pourcentage (%)
Sexe		
	<i>Homme</i>	47.77
	<i>Femme</i>	52.33
Secteur institutionnel		
Enfant	<i>Secteur public</i>	3.09
	<i>Secteur privé formel</i>	9.39
	<i>Secteur informel</i>	87.52
Parent	<i>Secteur public</i>	5.71
	<i>Secteur privé formel</i>	6.78
	<i>Secteur informel</i>	87.51
Cohortes de naissance		
	<i>Années 50</i>	10.73
	<i>Années 60</i>	12.77
	<i>Années 70</i>	19.82
	<i>Années 80</i>	28.24
	<i>Années 90</i>	28.44

Source de données : EHCVM 2021, Calcul des auteurs.

Concernant les secteurs institutionnels, la quasi-totalité des pères et enfants (87,5%) évolue dans l'informel, le privé formel et le public restant marginaux, soulignant la domination de l'informel sur deux générations. Les natifs des années 80 et 90 constituent plus de 56% de l'échantillon (28,24% et 28,44%), tandis que ceux des années 50 et 60 sont moins nombreux (10,73% et 12,77%).

TABLE 3.2 – Statistiques descriptives des années de scolarité

Parents				Enfants			
Min	Max	Moyenne	Écart-type	Min	Max	Moyenne	Écart-type
0	20	1,63	4,14	0	20	3,08	4,91

Source de données : EHCVM 2021, Calcul des auteurs.

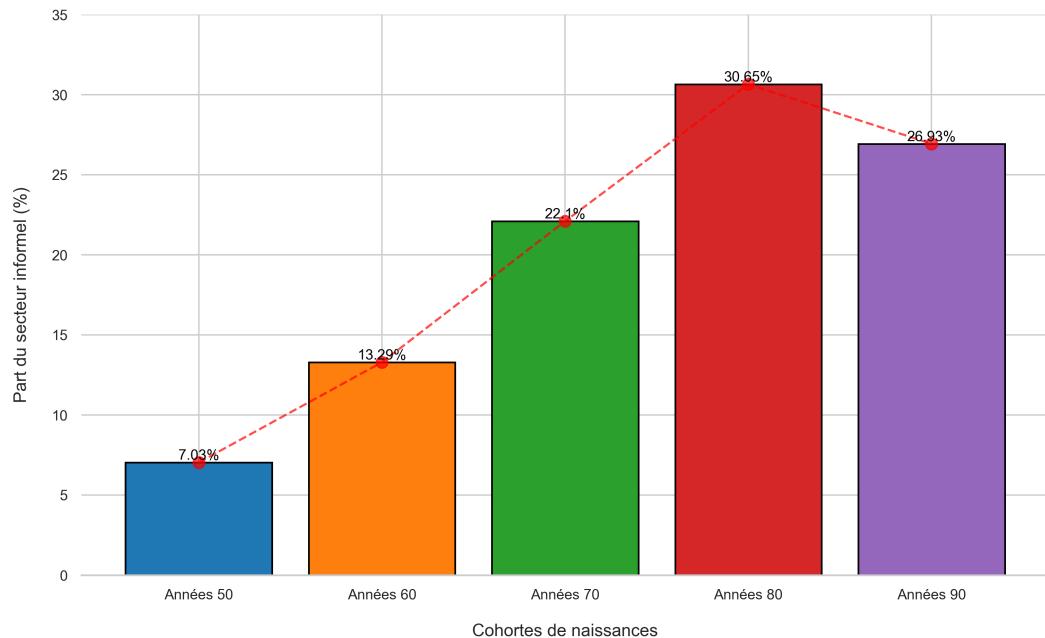
Le tableau 3.2 présente les statistiques descriptives des années de scolarité des parents et de leurs enfants, en termes de minimum, maximum, moyenne et écart-type. Pour les parents, les années de scolarité varient entre 0 et 20 années, avec une moyenne de 1,63 année, indiquant une faible scolarisation générale, souvent limitée à l'absence de scolarisation ou à l'éducation maternelle et primaire. L'écart-type de 4,14 montre une grande disparité dans les niveaux d'éducation des parents. En revanche, pour les enfants, les années de scolarité vont également de 0 à 20, mais la moyenne de 3,08 années suggère une amélioration par rapport à leurs parents, bien que le niveau reste encore faible. L'écart-type plus élevé de 4,91 indique une variabilité encore plus grande dans les parcours scolaires des enfants, ce qui pourrait refléter des inégalités d'accès à l'éducation en fonction de divers facteurs socio-économiques.

3.2 Dynamique des trajectoires individuelles dans l'informalité

Nous examinons l'évolution de la proportion d'enfants travaillant dans le secteur informel au fil des générations. En analysant les données par cohortes de naissance, cette étude vise à comprendre les dynamiques de mobilité intergénérationnelle dans le secteur informel, en identifiant les principales transformations des trajectoires professionnelles.

Le graphique montre une augmentation constante de la part des enfants travaillant dans le secteur informel, selon leur année de naissance. Entre les cohortes des années 1950 (7,03 %) et celles des années 1980 (30,65 %), cette proportion bondit de 23,6 points de pourcentage, signe d'une progression très rapide. En trois décennies, le taux est multiplié par plus de quatre, atteignant un pic préoccupant dans les années 1980. Bien qu'une légère baisse soit observable pour les années 1990 (26,93 %), le niveau reste nettement supérieur aux chiffres initiaux, révélant la persistance d'un phénomène social alarmant.

FIGURE 3.1 – Évolution de la part du secteur informel cohorte de naissance



3.3 Matrice de destinée sociale

La table des destinées répond à la question : « Que sont devenus les fils de fonctionnaires, de salariés du privé formel ou de travailleurs informels ? »

TABLE 3.3 – Matrice de destinée sociale

Secteur de l'enfant ↓	Secteur du père ↓		
	Secteur public	Secteur privé formel	Secteur informel
Secteur public	15.59	5.15	2.12
Secteur privé formel	14.78	21.61	8.05
Secteur informel	69.64	73.23	89.82
Totaux (%)	100	100	100

Source de données : EHCVM 2021, Calcul des auteurs.

L'analyse de la table des destinées révèle une forte immobilité intergénérationnelle dans le secteur informel. En effet, 89,82 % des enfants dont les pères exerçaient une activité informelle restent dans ce même secteur à l'âge adulte, ce qui traduit une faible mobilité ascendante. Par ailleurs, une proportion importante d'enfants issus de parents travaillant dans le secteur public (69,64 %) ou le secteur privé formel (73,23 %) intègrent également le secteur informel une fois adultes. Cette tendance reflète une mobilité descendante, malgré le fait que leurs parents occupaient des emplois généralement plus stables et mieux rémunérés.

Ces constats suggèrent que le secteur informel fonctionne comme un pôle d'attraction prédominant, absorbant des individus issus de tous les horizons professionnels, y compris ceux appartenant initialement aux segments les plus favorisés de la hiérarchie socio-économique.

RÉSULTATS, DISCUSSIONS ET RECOMMANDATIONS

4.1 Inégalité des chances et mobilité sectorielle

4.1.1 Mobilité intergénérationnelle sectorielle : Rapports de chances relatives

Dans cette sous-section, nous abordons la mesure de la mobilité intergénérationnelle des inégalités des chances sur le marché du travail, excluant les divers facteurs économiques qui pourraient influencer cette mesure. À l'aide des ratios de chances, nous évaluons cette mobilité (mobilité nette) en neutralisant l'influence des changements de la structure économique du pays mais également la distribution marginale des effectifs. Cette mesure se base sur les *odds ratios* calculés à partir de la matrice de destinée sociale présentée dans le chapitre précédent :

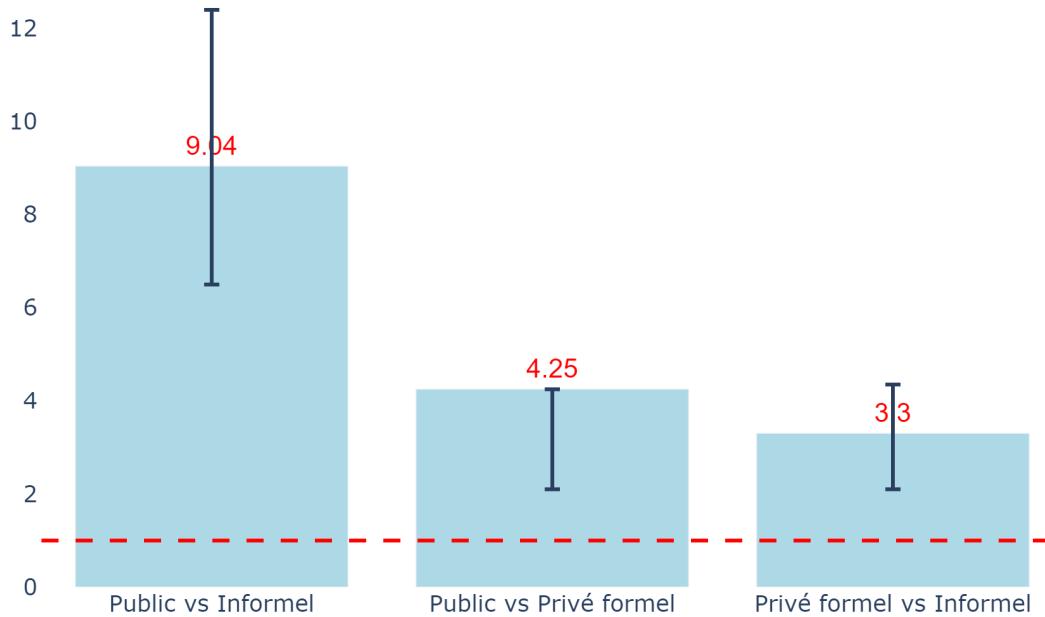
$$(4.1) \quad OR_{(i-i')(j-j')} = \frac{\left(\frac{f_{ij}}{f_{ij'}}\right)}{\left(\frac{f_{i'j}}{f_{i'j'}}\right)} = \frac{f_{ij}f_{i'j'}}{f_{i'j}f_{ij'}}$$

L'analyse des odds ratios (OR) fournit une mesure quantitative de la transmission intergénérationnelle du secteur institutionnel en comparant les chances relatives d'un enfant de travailler dans un secteur donné en fonction du secteur de son père.

❖ Analyse au niveau national

La figure 4.1 présente les odds ratios estimés pour les différentes transitions intergénérationnelles entre secteurs institutionnels. Ces résultats révèlent un fait particulièrement marquant : l'accès à un secteur institutionnel dépend fortement du secteur d'origine du parent. On observe une grande distance entre le secteur public et le secteur informel avec un odds ratio de 9,04. Cela signifie que les enfants de parents

FIGURE 4.1 – Graphique des Odds Ratios



exerçant dans le secteur public sont environ 9 fois plus susceptibles d'y travailler eux-mêmes, comparés à ceux issus de l'informel, ce qui traduit une forte reproduction sociale au sein du secteur public. Plus précisément, cette situation témoigne d'une faible mobilité intergénérationnelle, où l'influence du secteur public parental façonne la trajectoire sectorielle des enfants fonctionnaires relativement à ceux issus du milieu informel, renforçant ainsi la transmission des positions dans la fonction publique.

Toutefois, cette distance paraît plus modérée entre le secteur public et le secteur privé. En effet, les enfants de fonctionnaires ont ici 4 fois plus de chances de travailler dans le secteur public, en comparaison avec les enfants issus du privé formel. Ce résultat traduit une mobilité intermédiaire, même si les enfants de fonctionnaires restent nettement favorisés pour intégrer la fonction publique, ce qui contribue à reproduire les trajectoires professionnelles au sein de l'administration.

Enfin, l'analyse révèle aussi la distance qu'il y a entre le secteur privé formel et le secteur informel. Ce rapport de chance est le plus faible, donnant un peu plus de possibilité à ceux issus du milieu informel. Plus concrètement, les enfants de parents travaillant dans le secteur privé formel n'ont que 3 fois plus de chances de travailler dans le privé formel par rapport à ceux dont les parents exercent dans le secteur informel. Cette situation souligne une mobilité sociale modérée, où des opportunités de progression existent, mais demeurent influencées par l'origine sectorielle des parents.

En somme, cette analyse a mis en évidence que l'origine sectorielle des parents demeure un déterminant structurant dans les chances professionnelle des enfants. Bien que certaines opportunités de mobilité existent, la reproduction des trajectoires reste marquée, notamment dans le secteur public, ce qui limite les perspectives d'ascension sociale pour une part significative de la population.

Après avoir examiné les dynamiques de mobilité intergénérationnelle à l'échelle nationale, il est pertinent d'approfondir l'analyse en explorant les disparités selon les milieux de résidence, afin de mieux comprendre comment les logiques de reproduction sociale varient selon les contextes locaux.

❖ Analyse par milieu de résidence

Le tableau ci-dessous présente les odds ratios des différentes transitions intergénérationnelles sectorielles par milieu de résidence en Côte d'Ivoire. Il permet d'apprécier la variabilité géographique de la reproduction sociale entre secteurs institutionnel. L'analyse territorialisée des odds ratios révèle d'importantes disparités dans la reproduction sociale des trajectoires professionnelles.

TABLE 4.1 – Odds Ratio par milieu de résidence

Milieu de résidence	Odds Ratios		
	Public vs Informel	Public vs Privé formel	Privé formel vs Informel
Abidjan urbain	4.94	5.32	2.32
Autres urbain	5.06	3.57	2.51
Rural	10.38	4.53	2.25

Source de données : Calcul des auteurs

Il ressort de l'analyse que, quel que soit le milieu de résidence, les enfants dont le père travaille dans le secteur public ont significativement plus de chances d'intégrer à leur tour ce même secteur comparativement à ceux issus de l'informel. Cet écart est particulièrement prononcé en zone rurale, où la probabilité d'accès au secteur public est en moyenne plus de **dix fois** supérieure pour ces enfants, contre environ **cinq fois** à Abidjan et dans les autres zones urbaines. Cette forte reproduction du secteur public en milieu rural peut s'expliquer par la rareté des emplois formels et par l'importance des postes relevant de la fonction publique locale (enseignants, agents de santé, etc.).

S'agissant de la comparaison entre le secteur public et le secteur privé formel, les résultats montrent qu'à Abidjan, les enfants dont le père est employé dans le public ont environ **5,32** fois plus de chances d'intégrer ce secteur que ceux dont le père travaille dans le privé formel. Dans les autres zones urbaines, ce rapport de cotes est

légèrement inférieur, atteignant 3,57.

Enfin, lorsqu'on compare le secteur privé formel à l'informel, les données révèlent une mobilité modérée dans tous les contextes géographiques. Les rapports de cotes varient autour de 2,3 à 2,5, ce qui signifie que, quel que soit le lieu de résidence, les enfants issus du privé formel ont environ deux fois plus de chances d'y accéder eux-mêmes que ceux dont le père évolue dans le secteur informel.

En somme, les enfants issus du secteur informel restent les plus désavantagés, quel que soit le contexte géographique. Ces résultats corroborent les travaux de PASQUIER-DOUMER (2012a), qui soulignent que, dans la plupart des capitales de l'UEMOA, le passage entre le secteur informel et le secteur public est le moins fluide sur le plan social. Autrement dit, la distance sociale entre ces deux secteurs est généralement bien plus élevée que celle observée entre le secteur public et le secteur privé formel, ou entre le secteur privé formel et le secteur informel.

4.1.2 Inégalités de chances sur marché du travail : Analyse multivariée

L'analyse précédente portait sur les inégalités d'accès aux secteurs institutionnels en lien avec l'origine sociale, définie par le secteur d'activité du père. Cette nouvelle section élargit l'approche en intégrant d'autres dimensions de l'origine sociale — notamment la cohorte de naissance, le genre et l'ethnie — ainsi que le niveau d'éducation, afin de mieux comprendre les mécanismes par lesquels l'origine sociale influence l'accès aux différents secteurs. Conformément à la notion de « position initiale dans le système social » de RAWLS et AUDARD (1987), ces facteurs sont essentiels pour appréhender les trajectoires sociales.

Pour ce faire, nous estimons d'abord des modèles logit (modèles 1, 3 et 5) mesurant la probabilité d'accéder respectivement au secteur public, privé formel et informel selon ces trois dimensions de l'origine sociale. Nous estimons ensuite ces mêmes modèles (modèles 2, 4 et 6) en y ajoutant le niveau d'éducation. Si l'origine sociale reste significative dans ces derniers, cela suggère un effet direct sur l'accès au secteur institutionnel. Dans le cas contraire, l'effet est indirect, passant par le niveau d'éducation (PASQUIER-DOUMER, 2012a).

TABLE 4.2 – Estimation du modèle logit : mesure des inégalités sectorielles

Variables	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Secteur institutionnel						
<i>Secteur public_pere</i> Ref : Informel	6.813*** (0.811)	2.059*** (0.316)				
<i>Secteur public_pere</i> Réf : Privé		3.564*** (0.695)	2.538*** (0.541)			
<i>Secteur privé_pere</i> Réf : Informel				3.053*** (0.270)	2.539*** (0.240)	
Cohortes de naissance Réf : Années 50						
<i>Années 60</i>	2.969*** (1.020)	3.363*** (1.329)	4.680** (3.607)	4.861** (3.731)	1.049 (0.146)	1.030 (0.147)
<i>Années 70</i>	4.361*** (1.442)	3.928*** (1.503)	3.521* (2.639)	3.239 (2.410)	1.101 (0.144)	0.992 (0.134)
<i>Années 80</i>	3.538*** (1.167)	2.781*** (1.064)	3.279 (2.431)	2.997 (2.207)	1.128 (0.143)	0.994 (0.130)
<i>Années 90</i>	3.244*** (1.288)	1.882 (0.872)	2.709 (2.310)	2.309 (2.031)	1.108 (0.198)	0.950 (0.177)
Groupe ethnique Réf : AKAN						
<i>KROU</i>	0.971 (0.156)	1.040 (0.200)	0.942 (0.264)	1.058 (0.320)	1.089 (0.130)	1.008 (0.125)
<i>MANDE</i>	0.568*** (0.073)	0.999 (0.161)	1.146 (0.289)	1.330 (0.362)	0.948 (0.074)	1.157* (0.096)
<i>GOUR</i>	0.531*** (0.075)	1.012 (0.166)	1.163 (0.301)	1.430 (0.402)	1.131 (0.089)	1.447*** (0.122)
Genre Réf : Masculin						
<i>Féminin</i>	0.307*** (0.034)	0.738** (0.104)	0.968 (0.195)	1.063 (0.232)	0.560*** (0.036)	0.691*** (0.046)
Niveau éducation enfant Réf : Aucun						
<i>Primaire</i>	0.827 (0.271)		0.984 (0.574)		1.217** (0.106)	
<i>Secondaire</i>	17.776*** (3.622)		4.022*** (1.651)		2.161*** (0.197)	
<i>Supérieur</i>	192.673*** (41.518)		9.530*** (3.739)		13.526*** (1.938)	
Observations	11130	11129	543	543	11921	11920
R2 McFadden	0.121	0.428	0.0736	0.168	0.0308	0.0767

Robust seeform in parentheses

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Source de données : Calcul des auteurs.

Dans les modèles, l'impact du secteur d'activité des parents demeure significatif, bien qu'il s'affaiblisse par rapport à l'approche précédente. Ce constat met en lumière que l'origine sectorielle des parents, bien qu'influente, ne tient pas compte de tous les facteurs prédéterminés qui peuvent affecter les chances d'accès à l'emploi.

On observe dans cette approche qu'avoir un père exerçant dans un secteur donné a un effet direct sur l'accès à ce secteur. C'est-à-dire, lorsque l'on prend en considération le niveau d'éducation, l'impact de l'activité professionnelle du père dans le secteur public, par rapport à d'autres secteurs, reste significatif¹. Cela révèle que l'accès aux secteurs institutionnels dépend largement de la position du père sur le marché du travail. Cette situation souligne que les inégalités d'accès à l'emploi sont en partie expliquées par une transmission intergénérationnelle de capital humain autre que l'éducation, tel que la connaissance d'un milieu professionnel, le savoir-faire, le goût pour un secteur spécifique, ou encore le capital social.

Cependant, un phénomène intéressant émerge : la distance entre les différents secteurs semble relativement faible. Toutes choses égales par ailleurs, les enfants dont le père travaille dans le secteur public ont 2 fois plus de chances d'accéder à un emploi dans le secteur public, comparativement à ceux dont le père travaille dans le secteur informel. De plus, ces enfants ont 2,5 fois plus de chances d'intégrer le secteur public par rapport à ceux dont le père est employé dans le secteur privé. Cela montre que la distance entre le secteur public et le secteur privé, ainsi qu'entre le secteur public et le secteur informel, n'est pas aussi marquée qu'on pourrait le penser. Et de même, en comparant le secteur privé au secteur informel, les enfants dont le père travaille dans le secteur privé ont 2,5 fois plus de chances d'y accéder que ceux dont le père est dans le secteur informel. Ces résultats suggèrent une forme de continuité dans les chances d'accès à l'emploi entre ces secteurs, bien que les différences restent non négligeables.

Dans un autre registre, l'appartenance à une génération spécifique joue également un rôle majeur dans l'accès aux différents secteurs. En effet, les générations récentes bénéficient de meilleures chances d'intégrer le secteur public, particulièrement celles nées après l'indépendance, notamment dans les années 60 et 70. Cet effet est particulièrement marqué pour la génération des années 60, qui présente des chances 4,6 fois plus élevées d'accéder à un emploi dans le secteur privé par rapport à ceux nés dans les années 50. En revanche, l'accès au secteur public reste davantage favorisé

1. Cependant l'analyse selon le milieu de résidence montre que dans les autres milieux urbains ainsi qu'en milieu rural, avoir un père exerçant dans le secteur public n'a pas d'effet direct dans l'accès à ce secteur. En effet, lorsque le niveau d'éducation est pris en compte, l'effet d'avoir un père dans le secteur public – par rapport à un père travaillant dans le secteur informel (en zones urbaines), ou dans le secteur privé formel (en milieu rural) – n'est plus significatif. Ainsi, l'accès au secteur public, qui valorise le plus l'éducation et attire les plus éduqués (KUEPIE et al. (2009), DIMOVA et al. (2008)), ne dépend de la position du père sur le marché du travail qu'à travers l'effet de cette position sur le niveau d'éducation atteint par les travailleurs (Annexe B)

pour les générations post-indépendance, et plus encore pour celles des années 60 et 70. Enfin, le genre apparaît comme un facteur discriminant important. En effet, les femmes présentent une probabilité de 26 % inférieure à celle des hommes d'accéder à un emploi dans le secteur public.

En définitive, cette première section a permis de mettre en évidence les formes spécifiques que prend l'inégalité des chances dans le contexte du marché du travail ivoirien, à travers l'analyse de la mobilité nette² ainsi que celle intégrant une dimension élargie de l'origine sociale notamment le secteur du père, le groupe ethnique, le genre, la cohorte de naissance et le niveau d'éducation. Les résultats ont montré une forte corrélation entre le secteur institutionnel des parents et celui dans lequel évoluent leurs enfants à l'âge adulte, avec des disparités notables selon le milieu de résidence. La mobilité nette a mis en évidence une faible mobilité, en particulier lorsqu'on compare les enfants fonctionnaires et ceux issus du milieu informel dans l'accès au secteur public (Odds = 9). Cela traduit une forte distance entre ces deux secteurs.

Toutefois, lorsqu'on intègre une mesure plus large de l'origine sociale — notamment en contrôlant par l'effet (direct ou indirect) de l'éducation — on remarque généralement que le secteur institutionnel du père influe directement sur le secteur de l'enfant à l'exception du milieu rural et les autres milieux urbains où l'accès au public transite par le niveau d'éducation de l'enfant. Néanmoins, l'éducation apparaît comme le principal canal de réduction des inégalités. On a observé les écarts entre les trois secteurs institutionnels s'atténuent, révélant une distance comparable entre eux. Cette configuration a suggéré une mobilité modérée (avec un odds moyen de 2) au sein des secteurs institutionnels. Cette dynamique met en lumière une forme de reproduction sectorielle modérée des inégalités, où l'accès à certaines positions avantageuses dans le marché du travail semble toujours réservé à une frange de la population bénéficiant déjà de conditions initiales favorables. Ce qui confirme nos deux hypothèses à savoir que le secteur du père influence le secteur de l'enfant et qu'il existe des disparités en termes de mobilité intergénérationnelle sectorielle au sein du pays. Ces résultats corroborent avec ceux de PASQUIER-DOUMER (2012a) et de MBENGA BINDOP (2020) sur le fait que l'origine social joue un rôle important sur la destiné des individus.

Ces constats appellent à une exploration plus approfondie d'un autre canal essentiel de transmission des inégalités : l'éducation. La section suivante s'attache donc à analyser la mobilité éducative intergénérationnelle, en interrogeant le degré de dépendance entre le niveau d'instruction des enfants et celui de leurs parents. Une telle analyse est cruciale pour comprendre dans quelle mesure le système éducatif ivoirien parvient – ou non – à jouer son rôle de moteur de la mobilité sociale et de réduction des inégalités structurelles.

2. Elle n'a considéré que le secteur institutionnel du père comme étant l'origine sociale.

4.2 Mobilité intergénérationnelle éducative

Dans cette sous-section, nous abordons la mesure de la mobilité intergénérationnelle éducative à l'aide de la corrélation intergénérationnelle (IGC), un indicateur couramment utilisé pour évaluer la persistance du niveau d'éducation entre les générations. Cette mesure permet de quantifier dans quelle mesure le niveau d'instruction des parents influence celui de leurs enfants, et donc de détecter le degré d'inégalité des chances au sein d'une société. Une IGC élevée reflète une faible mobilité éducative, traduisant une forte dépendance du parcours scolaire des enfants à celui de leurs parents.

Milieu de résidence	Trend (per 5 years)	Average IGC
<i>National</i>	0.024*** (0.003)	0.387*** (0.013)
<i>Abidjan</i>		0.320*** (0.0254)
<i>Bas-Sassandra</i>		0.269*** (0.0364)
<i>Comoe</i>		0.330*** (0.0520)
<i>Denguele</i>		0.373*** (0.127)
<i>Goh-djiboua</i>		0.273*** (0.0428)
<i>Lacs</i>		0.271*** (0.0326)
<i>Lagunes</i>		0.315*** (0.0286)
<i>Montagnes</i>		0.205*** (0.0378)
<i>Sassandra-Marahoue</i>		0.290*** (0.0430)
<i>Savanes</i>		0.427*** (0.0443)
<i>Vallee du bandama</i>		0.457*** (0.0374)
<i>Woroba</i>		0.395*** (0.0550)
<i>Yamoussoukro</i>		0.282*** (0.0720)
<i>Zanzan</i>		0.372*** (0.0586)

Standard errors in parentheses

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Source de données : Calcul des auteurs.

❖ Analyse au niveau national

Les résultats montrent que la corrélation intergénérationnelle (IGC) moyen national est de **0.387** indiquant que le niveau d'éducation des parents influence modérément celui de leurs enfants. Concrètement, cela signifie qu'une augmentation d'un an de la scolarité du père se traduit en moyenne par une augmentation de 0,387 an de la scolarité de l'enfant. Cela reflète une corrélation positive, mais non parfaite, ce qui veut dire qu'il existe à la fois une influence parentale forte, et une certaine mobilité éducative possible. Bien que cette persistance soit inférieure à la moyenne régionale en Afrique subsaharienne ($IGC = 0.4$, DENDIR (2023)), elle révèle que l'accès à l'éducation reste partiellement conditionné par le milieu socio-économique familial. Ce résultat place la Côte d'Ivoire dans le groupe des pays à mobilité éducative modérée, comparable au Rwanda ($IGC = 0.375$) ou au Soudan ($IGC = 0.358$), mais moins performante que le Cameroun ($IGC = 0.299$)³.

Par ailleurs, le coefficient de tendance **0.024**, significatif au seuil de 1%, indiquant que chaque nouvelle génération voit son niveau d'éducation davantage lié à celui de ses parents. Plus précisément, chaque cohorte de cinq ans enregistre une hausse de 0.024 point d'IGC, ce qui équivaut à une augmentation de 0.048 point par décennie. Sur 30 ans (soit six cohortes), cette tendance (*Figure 4.2*) équivaut à une hausse cumulative de +0.144 point d'IGC, faisant passer la persistance éducative d'un niveau modéré (ex. : 0.3 pour les cohortes anciennes) à un niveau élevé (0.44 pour les plus jeunes). Ce résultat révèle que la Côte d'Ivoire suit la tendance dominante en Afrique subsaharienne, où 18 des 22 pays étudiés enregistrent une hausse significative de l'IGC (ex. : Kenya +0.057, Liberia +0.055 par 5 ans, DENDIR (2023)). Cependant, son rythme de détérioration (+0.024) est moins rapide que celui des pays les plus touchés, comme le Kenya, mais plus marqué que celui de pays comme le Rwanda (+0.022) ou le Soudan (+0.030). Contrairement à l'Afrique du Sud, où l'IGC a baissé (-0.020) grâce à des investissements massifs (6.5% du PIB alloué à l'éducation), la Côte d'Ivoire illustre les défis d'une région où la mobilité régresse malgré des progrès économiques.

Si l'analyse au niveau nationale révèle une persistance éducative modérée ($IGC = 0.387$) avec une tendance préoccupante à la hausse (+0.024 par 5 ans), une exploration à l'échelle régionale met en lumière des disparités significatives, reflétant des réalités socio-économiques, des politiques locales et des dynamiques d'accès à l'éducation profondément hétérogènes selon les districts.

3. Dendir, S. (2023) 'Intergenerational educational mobility in Sub-Saharan Africa', World Development Sustainability, 2, p. 100072

❖ Analyse au niveau districts

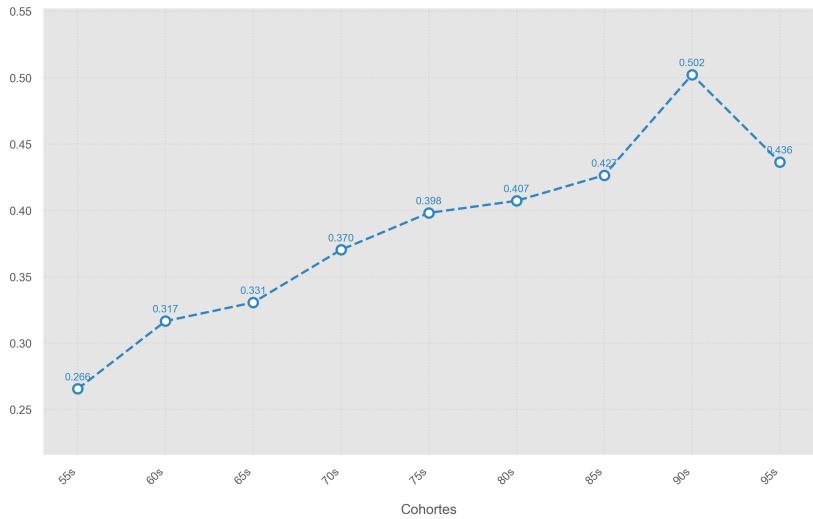
Dans le district de la Vallée du **Bandama** (**0,457**, $p<0,01$) — englobant les régions de Gbéké (Bouaké) et du Hambol (Katiola) — ainsi que dans les **Savanes** (**0,427**, $p<0,01$) — comprenant les régions de la Bagoué (Boundiali), du Poro (Korhogo) et du Tchologo (Ferkessédougou) — les coefficients élevés traduisent une forte corrélation entre le niveau d'instruction des parents et celui de leurs enfants. Autrement dit, dans ces zones, la persistance éducative est marquée, ce qui se traduit par une mobilité éducative relativement faible. Ces résultats peuvent refléter des contextes socio-économiques ou culturels où les ressources et les opportunités éducatives sont moins accessibles, renforçant la transmission des inégalités intergénérationnelles.

À l'inverse, la région des **Montagnes** — comprenant le Cavally (Guiglo), le Guémon (Duékoué) et le Tonkpi (Man) — affiche un coefficient nettement plus faible (**0,205**, $p<0,01$), indiquant une persistance éducative moins marquée entre les générations. Ce résultat implique que l'influence du niveau d'éducation des parents y est moins déterminante pour la réussite éducative des enfants, suggérant une mobilité éducative plus élevée.

Enfin, pour les autres régions telles qu'**Abidjan**, **Bas-Sassandra**, **Comoé**, et d'autres zones dont les coefficients se situent entre environ **0.27** et **0.33**, la transmission intergénérationnelle de l'éducation se caractérise par une variabilité modérée. Ces valeurs intermédiaires témoignent de contextes diversifiés où la force de l'association entre l'éducation parentale et celle des enfants est présente, mais pas aussi dominante qu'en Vallée du Bandama ou dans les Savanes. Cette disparité peut être expliquée par des différences en termes d'urbanisation, d'accès aux établissements scolaires et de politiques éducatives locales, qui influencent toutes la capacité des individus à mobiliser leur capital éducatif et à bénéficier de meilleures opportunités de mobilité sociale.

En définitive, la Côte d'Ivoire présente une persistance éducative modérée ($IGC = 0,387$), mais préoccupante en raison d'une tendance à la hausse (+0,024 par 5 ans), soulignant un renforcement des inégalités intergénérationnelles. Cette dynamique nationale masque toutefois d'importantes disparités régionales. Ces écarts soulignent l'importance d'interventions ciblées, adaptées aux réalités locales, pour renforcer l'égalité des chances et enrayer la montée de la transmission des inégalités éducatives. Ce qui confirme nos hypothèses à savoir que l'éducation du père influence celui des enfants et qu'il existe des disparités en termes de mobilité intergénérationnelle éducative au sein du pays. Ce dynamisme place le pays dans une trajectoire similaire à celle de nombreux États subsahariens, mais contraste avec des exceptions comme l'Afrique du Sud, où des investissements massifs ont inversé la tendance.

FIGURE 4.2 – Corrélation intergénérationnelle (trend per 5 years)



4.3 Recommandation

Au regard des résultats obtenus sur la persistance des inégalités éducatives et sectorielles entre les générations en Côte d'Ivoire, il apparaît crucial d'orienter les politiques publiques vers des réformes structurelles capables de favoriser une meilleure mobilité sociale. Les recommandations qui suivent s'inspirent des principales conclusions du présent travail et s'inscrivent dans une logique d'amélioration de l'équité.

Allouer davantage de ressources à l'éducation : Il existe une corrélation positive entre le niveau de financement public de l'éducation et la mobilité intergénérationnelle DENDIR (2023). Des efforts budgétaires plus soutenus, à l'image de ceux de pays comme l'Afrique du Sud — qui consacre environ 6,5 % de son revenu national à l'éducation, contre une moyenne de 3,7 % en Afrique subsaharienne et 3,5 % en Côte d'Ivoire — pourraient favoriser une amélioration significative de l'équité dans l'accès à l'éducation ainsi que de la qualité de l'enseignement.

Anticiper les effets d'exclusion dans les phases initiales d'expansion : Dans les contextes où l'accès à l'éducation commence à s'étendre, les familles les mieux loties tendent à en tirer les premiers bénéfices. Il est donc essentiel de mettre en place des mesures ciblées (bourses, politiques sociales, soutien scolaire) pour garantir une inclusion effective des groupes vulnérables.

Réformer les programmes scolaires et universitaires : Il est crucial d'adapter les contenus éducatifs pour mieux répondre aux demandes des employeurs, notamment dans les secteurs porteurs, afin de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés.

Mettre en place des programmes de requalification : Des initiatives de formation continue devraient être développées pour les travailleurs du secteur informel et les jeunes diplômés sous-employés, afin de leur offrir de nouvelles opportunités d'emploi et de renforcer leur employabilité.

CONCLUSION

En conclusion, notre analyse a permis de mettre en lumière les dynamiques profondes d'inégalités des chances et de persistance intergénérationnelle en Côte d'Ivoire. En s'appuyant sur des données empiriques issues de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM-2021), l'étude a démontré que l'origine sociale a une influence significative sur le devenir socio-économique des individus, notamment en matière d'accès à éducation et ainsi qu'à un emploi formel.

Du point de vue de l'emploi, l'étude adopte diverses méthodes pour évaluer la mobilité intergénérationnelle sectorielle, mettant en évidence une mobilité modérée en Côte d'Ivoire. L'analyse de la mobilité nette a révélé des inégalités significatives, notamment en ce qui concerne l'accès au secteur public, soulignant une grande distance sociale entre le secteur public et le secteur informel. En revanche, l'analyse multivariée, intégrant une définition large de l'origine sociale, a montré une faible distance sociale entre tous les secteurs. Les chances d'accès au secteur public pour les enfants de fonctionnaires, par rapport à ceux issus du secteur informel (ou du secteur privé formel), sont d'environ 2. De même, l'accès au secteur privé formel pour les enfants provenant de ce milieu par rapport à ceux issus du secteur informel est d'environ 2,5. Ces inégalités atténuées notamment par le rôle prépondérant du niveau d'éducation des enfants, dénoncent une mobilité sectorielle modérée où les inégalités d'accéder à un secteur formel étant qu'on est issu d'un milieu informel ne sont pas autant prononcées. Cette analyse a révélé que l'éducation constitue le principal mécanisme de réduction des inégalités sur le marché du travail. Bien qu'il soit généralement observé que le secteur d'activité du père influence directement celui de l'enfant, il apparaît que, dans les autres milieux urbains et en milieu rural, cet effet est indirect. En effet, lorsque le niveau d'éducation est pris en compte, l'impact d'un père travaillant dans le secteur public – par rapport à un père travaillant dans le secteur informel (en zones urbaines) ou dans le secteur privé formel (en milieu rural) – cesse d'être significatif. Ainsi, l'accès au secteur public, qui valorise davantage l'éducation et attire les individus les plus éduqués, dépend de la position du père sur le marché du travail uniquement à travers l'effet de cette position sur le niveau d'éducation atteint par les travailleurs.

Face au constat selon lequel le niveau d'éducation joue un rôle central dans la reproduction des inégalités, l'étude s'est également intéressée à la manière dont le niveau d'instruction des enfants peut, à son tour, être influencé par celui de leurs

parents. Les résultats révèlent une mobilité éducative modérée, marquée par une corrélation intergénérationnelle de 0,387 entre les niveaux d'éducation des pères et de leurs enfants. Autrement dit, chaque année supplémentaire de scolarité du père est associée, en moyenne, à une augmentation de 0,387 année de scolarité pour l'enfant. Cette corrélation, bien que positive, reste imparfaite, traduisant à la fois une influence parentale significative et une certaine marge de mobilité éducative. Même si cette persistance est légèrement inférieure à la moyenne observée en Afrique subsaharienne ($IGC = 0,4$), elle met en évidence que l'accès à l'éducation demeure en partie déterminé par l'origine socio-économique familiale.

Enfin, notre étude a permis de mettre en lumière les inégalités de chances aux-
quelles sont confrontés les enfants tant dans l'accès aux trois principaux secteurs
institutionnels — public, privé formel et informel — que dans l'accès à l'éducation,
ces inégalités étant fortement conditionnées par l'origine sociale. Cette recherche
constitue une base de réflexion pour de futures études, notamment sur l'efficacité des
politiques publiques de mobilité sociale. Une meilleure compréhension de ces enjeux
permettra de construire une société ivoirienne plus inclusive, où chacun pourrait
réaliser son potentiel indépendamment de son origine sociale.

BIBLIOGRAPHIE

- AKA, B. F., DJEZOU, W. B., ADJE, A. A., OUATTARA, Y. A. C., OUATTARA, N., N'DA, K. C., & ZANFINI, L. (2020). Analyse de l'impact de la crise de 2002 sur les inégalités en Côte d'Ivoire. *Papiers de recherche*, 1-35. https://shs.cairn.info/article/AFD_BEDIA_2020_01_0001
- AKA, B. F., KAMALAN, A. E., OUATTARA, Y. A. C., OUATTARA, N., N'DA, K. C., DIALLO, A., & ZANFINI, L. (2020). D'où proviennent les inégalités en Côte d'Ivoire ? [Publisher: Éditions AFD Section: Sociologie]. *Papiers de recherche*, 1-18. <https://doi.org/10.3917/afdf.bedia.2020.02.0001>
- ALESINA, A., HOHMANN, S., MICHALOPOULOS, S., & PAPAIOANNOU, E. (2019, février). Intergenerational Mobility in Africa. <https://doi.org/10.3386/w25534>
- ALESINA, A., HOHMANN, S., MICHALOPOULOS, S., & PAPAIOANNOU, E. (2021). Intergenerational mobility in Africa. *Econometrica*, 89(1), 1-35. <https://www.econometricsociety.org/publications/econometrica/2021/01/01/intergenerational-mobility-africa>
- BECKER, G. S., & TOMES, N. (1979). An Equilibrium Theory of the Distribution of Income and Intergenerational Mobility. *Journal of Political Economy*, 87(6), 1153-1189. <https://doi.org/10.1086/260831>
- BECKER, S. O. (2018). Education and Human Capital. In M. BLUM & C. L. COLVIN (Éd.), *An Economist's Guide to Economic History* (p. 121-131). Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-319-96568-0_15
- BI, Z. T. G., & KOUTOU, N. C. (2022). Les subventions publiques destinées à l'enseignement secondaire privé en Côte d'Ivoire: un facteur d'accroissement des inégalités scolaires. *L'éducation en débats: analyse comparée*, 149-163. <https://oap.unige.ch/journals/ed/article/view/1053>
- BIRCH, M. W. (1963). Maximum Likelihood in Three-Way Contingency Tables. *Journal of the Royal Statistical Society: Series B (Methodological)*, 25(1), 220-233. <https://doi.org/10.1111/j.2517-6161.1963.tb00504.x>
- BIRCH, M. W. (1964a). The Detection of Partial Association, I: The 2×2 Case [_eprint: <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/pdf/10.1111/j.2517-6161.1964.tb00564.x>]. *Journal of the Royal Statistical Society: Series B (Methodological)*, 26(2), 313-324. <https://doi.org/10.1111/j.2517-6161.1964.tb00564.x>
- BIRCH, M. W. (1964b). A New Proof of the Pearson-Fisher Theorem [Publisher: Institute of Mathematical Statistics]. *The Annals of Mathematical Statistics*, 35(2),

- 817-824. Récupérée avril 17, 2024, à partir de <http://www.jstor.org/stable/2238535>
- BIRCH, M. W. (1965). The Detection of Partial Association, II: The General Case. *Journal of the Royal Statistical Society: Series B (Methodological)*, 27(1), 111-124. <https://doi.org/10.1111/j.2517-6161.1965.tb00593.x>
- BIT, C. (1993b). Rapport de la Conférence, Rapport pour la XVe Conférence Internationale des Statisticiens du Travail. <https://www.ilo.org/public/french/bureau/stat/download/articles/2004-4.pdf>
- BOSSUROY, T., & COGNEAU, D. (2013a). Social mobility in five African countries. *Review of Income and Wealth*, 59, S84-S110. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1111/roiw.12037>
- BOSSUROY, T., & COGNEAU, D. (2013b). Social Mobility in Five African Countries. *Review of Income and Wealth*, 59(S1). <https://doi.org/10.1111/roiw.12037>
- BRUNORI, P., FERREIRA, F., & NEIDHÖFER, G. (2024). Inequality of opportunity and intergenerational persistence in Latin America. *Oxford Open Economics*. <https://www.econstor.eu/bitstream/10419/305644/1/dp17202.pdf>
- CENTER, P. D., CENTER, C. C., et al. (s. d.). Rapport sur le développement dans le monde 2006: équité et développement: abrégé. <https://ags.fao.org/search/en/providers/122582/records/6473660a53aa8c89630cab68>
- CHARMES, J. (2017). Economie informelle, protection sociale et transition vers l'économie formelle: les termes d'un débat. *Revue de droit comparé du travail et de la sécurité sociale*, (3), 10-17. <https://journals.openedition.org/rdctss/307>
- CHERLIN, A. J., & SELTZER, J. A. (2014). Family Complexity, the Family Safety Net, and Public Policy. *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science*, 654(1), 231-239. <https://doi.org/10.1177/0002716214530854>
- CHETTY, R., FRIEDMAN, J. N., SAEZ, E., TURNER, N., & YAGAN, D. (2017). *Mobility report cards: The role of colleges in intergenerational mobility* (rapp. tech.). national bureau of economic research. https://www.nber.org/system/files/working_papers/w23618/w23618.pdf
- CHETTY, R., & HENDREN, N. (2018). The impacts of neighborhoods on intergenerational mobility I: Childhood exposure effects [Publisher: Oxford University Press]. *The Quarterly Journal of Economics*, 133(3), 1107-1162. Récupérée avril 14, 2024, à partir de <https://academic.oup.com/qje/article-abstract/133/3/1107/4850660>
- CHOLLI, N. A., & DURLAUF, S. N. (2022). Intergenerational mobility [Publisher: National Bureau of Economic Research]. Récupérée avril 14, 2024, à partir de <https://www.nber.org/papers/w29760>
- conférence du bureau international de 1993 définissant le secteur informel. (s. d.). Récupérée décembre 20, 2023, à partir de <https://www.bing.com/search?pglt=171&q=conf%C3%A9rence+du+bureau+international+de+1993+d%C3%A9finissant+le+secteur+informel&cvid=f56270a91c8c4fb3bbd12e0256b056c2&>

gs_lcrp=EgZjaHJvbWUyBggAEEUYOdIBCTIxOTgxajBqMagCALACAA&FORM=ANNTA1&PC=EDGEDB

- CORAK, M. (2013). Income inequality, equality of opportunity, and intergenerational mobility. *Journal of Economic Perspectives*, 27(3), 79-102. <https://pubs.aeaweb.org/doi/pdfplus/10.1257/jep.27.3.79>
- CUNHA, F., & HECKMAN, J. (2007). The Technology of Skill Formation. *American Economic Review*, 97(2), 31-47. <https://doi.org/10.1257/aer.97.2.31>
- DE VREYER, P., & ROUBAUD, F. (2013). Remerciements [Code: Les marchés urbains du travail en Afrique subsaharienne]. In *Les marchés urbains du travail en Afrique subsaharienne* (p. 7-8). IRD Éditions. <https://doi.org/10.4000/books.irdeditions.9647>
- DENDIR, S. (2023). Intergenerational educational mobility in sub-saharan africa. *World Development Sustainability*, 2, 100072. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2772655X23000307>
- DIMOVA, R., NORDMAN, C. J., & ROUBAUD, F. (2008). *Allocation of labour in urban West Africa: implication for development policies* (rapp. tech.). IZA Discussion Papers. <https://www.econstor.eu/handle/10419/35288>
- DURLAUF, S. N. (1996). A theory of persistent income inequality. *Journal of Economic Growth*, 1(1), 75-93. <https://doi.org/10.1007/BF00163343>
- ERIKSON, R., & GOLDTHORPE, J. H. (1992). Individual or Family? Results from Two Approaches to Class Assignment [Publisher: SAGE Publications Ltd]. *Acta Sociologica*, 35(2), 95-105. <https://doi.org/10.1177/000169939203500202>
- FEATHERMAN, D. L., & HAUSER, R. M. (2018). A refined model of occupational mobility. In *Social Stratification* (p. 443-453). Routledge. <https://www.taylorfrancis.com/chapters/edit/10.4324/9780429494642-57/refined-model-occupational-mobility-david-featherman-robert-hauser>
- FOGLI, A., & GUERRIERI, V. (2019). *The end of the american dream? inequality and segregation in us cities* (rapp. tech.). National Bureau of Economic Research. Récupérée avril 14, 2024, à partir de <https://www.nber.org/papers/w26143>
- FRIEDMAN, M., FRIEDMAN, R. D., & GARDNER, G. (1962). *Capitalism and freedom* (T. 133). University of Chicago press Chicago. <https://www.degruyterbrill.com/document/doi/10.7208/chicago/9780226826295-003/pdf>
- GOODMAN, L. A. (1970). The Multivariate Analysis of Qualitative Data: Interactions among Multiple Classifications [Publisher: Taylor & Francis _eprint: <https://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/01621459.1970.10481076>]. *Journal of the American Statistical Association*, 65(329), 226-256. <https://doi.org/10.1080/01621459.1970.10481076>
- GOODMAN, L. A. (1986). Some Useful Extensions of the Usual Correspondence Analysis Approach and the Usual Log-Linear Models Approach in the Analysis of Contingency Tables [Publisher: [Wiley, International Statistical Institute (ISI)]]. *International Statistical Review / Revue Internationale de Statistique*, 54(3), 243-270. <https://doi.org/10.2307/1403053>

- KUEPIE, M., NORDMAN, C. J., & ROUBAUD, F. (2009). Education and earnings in urban West Africa. *Journal of comparative economics*, 37(3), 491-515. <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S014759670800070X>
- LOURY, G. C. (1981). Intergenerational transfers and the distribution of earnings [Publisher: JSTOR]. *Econometrica: Journal of the Econometric Society*, 843-867. Récupérée avril 14, 2024, à partir de <https://www.jstor.org/stable/1912506>
- MANDUCA, R., & SAMPSON, R. J. (2019). Punishing and toxic neighborhood environments independently predict the intergenerational social mobility of black and white children. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 116(16), 7772-7777. <https://doi.org/10.1073/pnas.1820464116>
- MBENGA BINDOP, K. M. (2020). Les inégalités d'accès au marché du travail au Cameroun : le rôle de l'école: *Revue d'économie du développement*, Vol. 27(2), 45-86. <https://doi.org/10.3917/edd.332.0045>
- MCLANAHAN, S. (2004). Diverging destinies: How children are faring under the second demographic transition. *Demography*, 41(4), 607-627. <https://doi.org/10.1353/dem.2004.0033>
- PASQUIER-DOUMER, L. (2010). *L'inégalité des chances sur le marché du travail urbain en Afrique de l'Ouest* (rapp. tech.). Université Paris-Dauphine. Récupérée avril 18, 2024, à partir de <https://hal.science/hal-01651038v1/file/2010-09.pdf>
- PASQUIER-DOUMER, L. (2012a). L'inégalité des chancessur le marché du travail urbain ouest-africain. *Revue d'économie du développement*, 20(1), 41-68. https://shs.cairn.info/article/EDD_261_0041?tab=texte-integral
- PASQUIER-DOUMER, L. (2012b). L'inégalité des chancessur le marché du travail urbain ouest-africain: *Revue d'économie du développement*, Vol. 20(1), 41-68. <https://doi.org/10.3917/edd.261.0041>
- RAWLS, J., & AUDARD, C. (1987). *Théorie de la justice*. Ed. du Seuil. https://books.google.ci/books?hl=fr&lr=&id=_CFEEAAAQBAJ&oi=fnd&pg=PT215&dq=Th%C3%A9orie+de+la+justice%22+John+Rawls&ots=LAHjEZYJM-&sig=AB7DNClfxmjoXsTeV8Q7P2-Uf-8&redir_esc=y#v=onepage&q=Th%C3%A9orie%20de%20la%20justice%22%20John%20Rawls&f=false
- ROEMER, J. (1998). *Equality of Opportunity*. Harvard University Press. <https://www.cambridge.org/core/journals/economics-and-philosophy/article/eap-volume-14-issue-1-cover-and-back-matter/1793C714FB200F2DDCEA77352E7B77A7>
- SICSIC, M. (2024). Inégalité des chances: où se situe la France? *Regards*, 63(1), 113-126. <https://shs.cairn.info/revue-regards-2024-1-page-113?lang=fr>
- WODTKE, G. T., ELWERT, F., & HARDING, D. J. (2016). Neighborhood Effect Heterogeneity by Family Income and Developmental Period. *American Journal of Sociology*, 121(4), 1168-1222. <https://doi.org/10.1086/684137>
- XIE, Y. (1992). The Log-Multiplicative Layer Effect Model for Comparing Mobility Tables [Publisher: [American Sociological Association, Sage Publications, Inc.]]. *American Sociological Review*, 57(3), 380-395. <https://doi.org/10.2307/2096242>

ANNEXE A

Construction des variables cibles

L'enquête EHCVM-2021 se structure autour de plusieurs sections, dont trois particulièrement pertinentes pour les besoins de cette étude. La première section se penche sur les caractéristiques sociodémographiques des membres du ménage. Elle fournit des informations détaillées à la fois sur les individus faisant l'objet de l'enquête mais également sur leurs parents même lorsque ces derniers sont morts ou n'habitent pas dans le ménage au moment de celle-ci. Grâce à cette partie, nous obtenons des éléments essentiels tels que le secteur institutionnel, le niveau d'éducation, ainsi que la catégorie socioprofessionnelle des parents qui ne résident pas avec leurs enfants au moment de l'enquête. Dans cette section, la première variable principale nous permettant de faire la distinction entre le secteur public, privé formel et informel des parents ne vivant pas dans le ménage est la variable « secteur institutionnel du père » et la seconde «le niveau d'instruction le plus élevé atteint par le père».

Secteurs institutionnels

La deuxième section qui retient notre attention concerne la situation liée à l'activité des personnes faisant l'objet de l'enquête. En effet, cette section fournit des détails sur l'activité principale exercée par les individus au cours des 12 derniers mois. Ainsi, la variable principale nous permettant de distinguer le secteur d'activité public, privé formel et informel de tous les enquêtés âgés de 5 ans et plus est la variable « le principal employeur dans cet emploi ». Comme on peut le remarquer, le secteur institutionnel des parents résidant dans le ménage et de ceux ne résidant pas dans le ménage n'est pas saisi dans les mêmes sections ni au moyen des mêmes variables. Par conséquent, les critères qui détermineront la distinction entre le secteur public, privé formel et informel seront légèrement différents en fonction des parents résidant dans le ménage et ayant fait l'objet de l'enquête, et de ceux qui ne sont pas présents dans le ménage, n'ayant ainsi pas pu être soumis au module emploi de l'enquête.

En effet, pour les individus cohabitant avec leurs parents au moment de l'enquête, nous disposons d'assez d'informations, contrairement aux parents qui ne sont pas présents dans le ménage. La segmentation des trois secteurs, à savoir le

public, privé formel et l’informel, sera fondée sur les recommandations de la 15^{ime} Conférence internationale des statisticiens du travail (BIT, 1993b). Les paragraphes suivants exposent l’intégralité de ces recommandations ainsi que leurs versions d’opérationnalisation, plus flexibles et adaptées dans le contexte de notre étude. Les deux principales variables captant les secteurs institutionnels ainsi que leurs modalités sont consignées dans le tableau ci-dessous.

TABLE A1 – Secteur institutionnel des parents absents dans le ménage et secteur institutionnel des enquêtés

Secteur institutionnel des enquêtés : Quel est le principal employeur de [Nom] dans cet emploi ?	01. État/Collectivités locales 02. Entreprise publique/parapublique 03. Entreprise Privée 04. Entreprise associative 05. Ménage comme employeur de personnel domestique 06. Organisme international/Ambassade
Secteur institutionnel des parents ne vivant pas dans le ménage lors de l’enquête : Quel était le secteur institutionnel du père de [Nom] ?	01. Administration publique 02. Entreprise publique 03. Entreprise privée 04. Entreprise individuelle 05. Entreprise associative 06. Organisme International/ ONG 07. Ménage 08. Ne Sait Pas

Source : EHCVM 2021.

Le concept de l’emploi informel a été adopté lors de la 17ème CIST de 2003. Ainsi, sont considérés ayant des emplois informels, les personnes dont l’emploi est, en pratique, non soumis à la législation nationale du travail, à la taxation de revenu, à la protection sociale ou n’ayant pas droit à certains avantages (le préavis de renvoi, l’indemnité de licenciement, les congés payés, les congés de maladies, etc.). Toutefois, dans le cadre de notre étude, prenant en compte les limites du questionnaire, la protection sociale, les congés payés et/ou les congés de maladies ont été mis en avant pour appréhender les personnes en emploi informel.

Ainsi, les individus travaillant dans les secteurs tels que « Entreprise privé », « Entreprise associative », « Ménages », caractérisés par l’absence de congés payés, de couverture d’assurance, et de cotisations à la caisse sociale, seront classées dans le secteur informel. En revanche, celles bénéficiant d’au moins l’un des avantages mentionnés seront inclus dans le secteur privé formel. Et, tous les individus enquêtés ayant pour secteur institutionnel : « État/Collectivités locales »; « Entreprise pu-

blique/parapublique » et « Organisme international/Ambassade » sont caractérisés comme appartenant au secteur public.

En examinant attentivement les différentes définitions du secteur informel et de l'emploi informel, et étant donné le déficit d'informations précises quant à la nature du travail des pères n'habitants pas dans le ménage lors de l'enquête dont le secteur institutionnel est seulement connu, notre étude opère une distinction. Ainsi, tous les parents ne vivant pas dans le ménage lors de l'enquête, mais évoluant au sein des secteurs institutionnels tels que « Administration publique », les « Entreprises publiques », ainsi que les « Organisations internationales/ONG », sont considérés dans le cadre de cette étude comme appartenant au secteur public et ceux évoluant dans les « Grandes entreprises privées » sont considérés comme appartenant au secteur privé formel . En revanche, ceux dont le secteur institutionnel est défini comme étant « Entreprise individuelle », « Entreprise associative » ou « Ménage » sont catégorisés au sein du secteur informel.

Nombre d'année scolaire

La troisième section qui retient notre attention est celle liée à l'éducation. Les variables captant le niveau d'éducation ainsi que les modalités sont consignées dans le tableau ci-dessous :

TABLE A2 – Niveau d'éducation des parents absents dans le ménage et niveau d'éducation des enquêtés

Niveau d'éducation des enquêtés : Quel est le niveau d'études le plus élevé atteint par [Nom]	01Maternelle 02. Primaire 03. Secondaire 1 (Post Primaire) générale 04. Secondaire 1 (Post Primaire) technique 05. Secondaire 2 générale 06. Secondaire 2 technique 07. Post secondaire (préparation de diplômes de niveau BAC+2) 08. Supérieur
Le niveau d'éducation des parents ne vivant pas dans le ménage lors de l'enquête : Quel le niveau d'instruction le plus élevé atteint par le père de [Nom] ?	01. Aucun 02. Primaire 03. Secondaire 1er cycle 04. Secondaire 2e cycle 05. Supérieur 06. Ne sait pas

Source : EHCVM 2021.

Dans le cadre de l'étude, les niveaux d'éducation des enfants et des parents ont été traduits en années de scolarité théoriques selon une grille standard : la maternelle

n'a pas été comptabilisée (0 an), le primaire correspond à 6 années, le secondaire premier cycle (secondaire 1 général ou technique) à 10 années, et le secondaire second cycle à 13 années. Les formations postsecondaires de niveau Bac+2 sont associées à 15 années, tandis que le supérieur (universitaire) est codé à 20 années. Ce recodage permet d'uniformiser les parcours éducatifs pour les comparer numériquement, facilitant ainsi l'analyse de la mobilité intergénérationnelle de l'éducation dans les ménages enquêtés.

ANNEXE B

Validation empirique et performance discriminante des modèles logit sectoriels

Les modèles de régression logistique (modèles 2, 4 et 6), qui estiment respectivement la probabilité d'accéder aux secteurs public, privé formel et informel, sont globalement significatifs, comme l'indique la statistique du test du rapport de vraisemblance ($\text{Prob} > \chi^2 = 0,000$), d'après le tableau 4.2. Les tests de Hosmer-Lemeshow valident la bonne spécification des modèles, en acceptant l'hypothèse nulle d'ajustement. Par ailleurs, les aires sous la courbe ROC sont de 0,9235 pour le secteur public, 0,7656 pour le secteur privé formel et 0,6707 pour le secteur informel, traduisant des capacités de discrimination variables. Enfin, les taux de classification correcte atteignent respectivement 96,71 %, 70,35 % et 90,20 %.

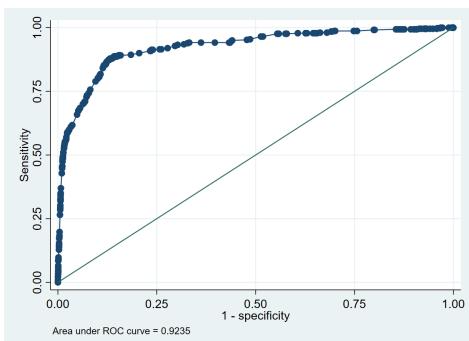


FIGURE B1 – Courbe ROC : Public vs Informel

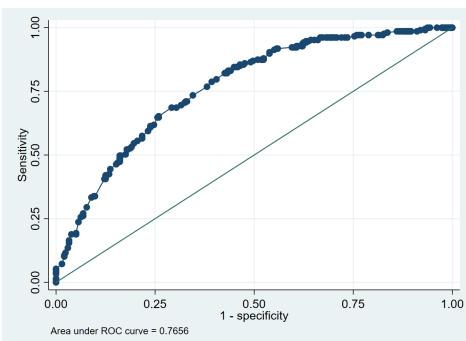


FIGURE B2 – Courbe ROC : Public vs Privé

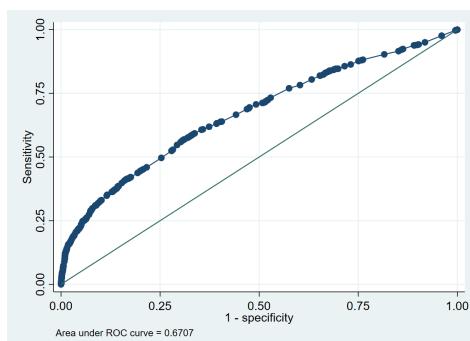


FIGURE B3 – Courbe ROC : Privé vs Informel

Mesure de la mobilité sectorielle par milieu de résidence

TABLE B1 – Mobilité sectorielle : Abidjan

VARIABLES	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Secteur institutionnel						
<i>Secteur public_pere</i> Réf : Informel	4.130*** (1.094)	2.120** (0.639)				
<i>Secteur public_pere</i> Réf : Privé		5.430*** (2.331)	5.153*** (2.232)			
<i>Secteur privél_pere</i> Réf : Informel				2.180*** (0.487)	1.581* (0.380)	
Cohorte de naissances Réf : Années 50						
<i>Années 60</i>	4.203* (3.127)	6.319** (4.722)	2.585 (3.638)	2.245 (3.622)	1.207 (0.562)	1.482 (0.794)
<i>Années 70</i>	3.209 (2.307)	4.898** (3.505)	1.155 (1.578)	0.945 (1.476)	1.073 (0.465)	1.174 (0.598)
<i>Années 80</i>	1.586 (1.161)	1.924 (1.402)	1.048 (1.425)	0.821 (1.280)	0.855 (0.371)	0.797 (0.407)
<i>Années 90</i>	2.121 (1.791)	2.247 (2.014)	1.975 (3.205)	1.209 (2.177)	0.223** (0.159)	0.191** (0.147)
Groupe ethnique Réf : AKAN						
<i>KROU</i>	0.806 (0.277)	0.773 (0.294)	1.026 (0.519)	0.888 (0.474)	1.204 (0.335)	1.109 (0.322)
<i>MANDE</i>	0.605 (0.186)	0.996 (0.355)	1.662 (0.824)	1.639 (0.836)	0.735 (0.162)	1.051 (0.258)
<i>GOUR</i>	0.601 (0.216)	0.811 (0.330)	1.590 (0.852)	1.767 (0.891)	0.845 (0.231)	1.104 (0.325)
Genre						
<i>Féminin</i>	0.254*** (0.064)	0.563* (0.166)	2.257** (0.840)	2.479** (0.946)	0.348*** (0.065)	0.507*** (0.103)
Niveau d'éducation						
<i>Primaire</i>	0.190 (0.199)		1.118 (1.901)		1.247 (0.370)	
<i>Secondaire</i>	7.016*** (3.325)		6.765 (10.278)		2.478*** (0.638)	
<i>Supérieur</i>	28.890*** (13.628)		9.025 (13.111)		8.338*** (2.498)	
Observations	568	568	168	168	649	649
R2 McFadden	0.152	0.360	0.123	0.165	0.0745	0.151

Robust seeform in parentheses

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

TABLE B2 – Mobilité sectorielle : Autres Urbains

VARIABLES	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Secteur institutionnel						
<i>Secteur public_pere</i>	3.407***	1.351				
Réf : Informel	(0.623)	(0.309)				
<i>Secteur public_pere</i>		3.434***	2.352**			
Réf : Privé		(1.075)	(0.805)			
<i>Secteur privél_pere</i>			2.295***	2.028***		
Réf : Informel			(0.348)	(0.333)		
Cohorte de naissances						
Réf : Années 50						
<i>Années 60</i>	2.528**	2.575*	5.656*	8.347**	0.968	0.890
	(1.167)	(1.375)	(5.883)	(8.244)	(0.243)	(0.229)
<i>Années 70</i>	3.870***	2.833**	2.727	3.602	1.052	0.906
	(1.711)	(1.463)	(2.574)	(3.222)	(0.246)	(0.219)
<i>Années 80</i>	2.486**	1.630	2.240	2.918	1.070	0.914
	(1.097)	(0.843)	(2.086)	(2.557)	(0.244)	(0.215)
<i>Années 90</i>	2.070	0.941	1.032	1.301	1.016	0.865
	(1.167)	(0.619)	(1.234)	(1.510)	(0.326)	(0.288)
Groupe ethnique						
Réf : AKAN						
<i>KROU</i>	1.180	1.529	0.770	1.117	1.711**	1.775**
	(0.295)	(0.478)	(0.339)	(0.524)	(0.377)	(0.423)
<i>MANDE</i>	0.366***	0.690	2.097*	3.122***	0.860	1.205
	(0.068)	(0.162)	(0.834)	(1.376)	(0.117)	(0.179)
<i>GOUR</i>	0.371***	0.721	1.324	1.843	1.140	1.628***
	(0.075)	(0.160)	(0.540)	(0.878)	(0.158)	(0.240)
Genre						
Réf : Masculin						
<i>Féminin</i>	0.278***	0.668**	1.116	1.349	0.415***	0.532***
	(0.045)	(0.130)	(0.390)	(0.513)	(0.048)	(0.064)
Niveau d'éducation						
Réf : Aucun						
<i>Primaire</i>	0.620		1.633		1.449**	
	(0.273)		(1.344)		(0.217)	
<i>Secondaire</i>	8.393***		3.068*		2.151***	
	(2.238)		(1.757)		(0.329)	
<i>Supérieur</i>	92.134***		8.698***		12.477***	
	(26.589)		(4.938)		(2.940)	
Observations	3238	3238	211	211	3391	3391
R2 McFadden	0.120	0.389	0.0810	0.162	0.0419	0.0933

Robust seefrom in parentheses

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

TABLE B3 – Mobilité sectorielle : Rural

VARIABLES	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Secteur institutionnel						
<i>Secteur public_pere</i>	7.672***	2.726***				
Réf : Informel	(1.784)	(0.797)				
<i>Secteur public_pere</i>		3.840***	1.992			
Réf : Privé		(1.475)	(1.045)			
<i>Secteur privél_pere</i>			3.023***	3.045***		
Réf : Informel			(0.405)	(0.409)		
Cohorte de naissances						
Réf : Années 50						
<i>Années 60</i>	2.424	3.037	0.667	1.264	1.023	1.016
	(1.858)	(2.750)	(0.615)	(2.819)	(0.188)	(0.189)
<i>Années 70</i>	4.259**	3.946	1.171	1.798	0.927	0.899
	(3.102)	(3.429)	(1.030)	(3.924)	(0.162)	(0.160)
<i>Années 80</i>	7.501***	5.926**	1.224	1.682	1.070	1.024
	(5.373)	(5.079)	(1.006)	(3.606)	(0.180)	(0.174)
<i>Années 90</i>	5.366**	3.885			1.294	1.213
	(4.386)	(3.721)			(0.294)	(0.278)
Groupe ethnique						
Réf : AKAN						
<i>KROU</i>	0.764	0.825	1.038	1.399	0.746	0.715*
	(0.247)	(0.286)	(0.654)	(1.133)	(0.135)	(0.129)
<i>MANDE</i>	0.578**	1.124	0.260**	0.214**	0.926	0.997
	(0.143)	(0.335)	(0.156)	(0.136)	(0.103)	(0.115)
<i>GOUR</i>	0.613*	1.653	0.771	1.169	1.190	1.310**
	(0.158)	(0.548)	(0.385)	(0.706)	(0.126)	(0.147)
Genre						
Réf : Masculin						
<i>Féminin</i>	0.247***	0.790	0.438**	0.360	0.692***	0.760***
	(0.057)	(0.221)	(0.184)	(0.245)	(0.061)	(0.068)
Niveau d'éducation						
Réf : Aucun						
<i>Primaire</i>	1.927				1.030	
	(1.159)				(0.121)	
<i>Secondaire</i>	46.443***		7.329**		1.465***	
	(21.409)		(6.747)		(0.211)	
<i>Supérieur</i>	576.323***		94.837***		9.274***	
	(279.831)		(86.438)		(2.912)	
Observations	7324	7323	157	132	7881	7880
R2 McFadden	0.122	0.441	0.139	0.399	0.0212	0.0325

Robust seeform in parentheses

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

TABLE DES MATIÈRES

Dédicaces	i
Décharge	ii
Remerciements	iii
Avant-Propos	iv
Sommaire	v
Sigles et Acronymes	vi
Liste des tableaux	vii
Liste des figures	viii
Résumé	ix
Abstract	x
Introduction	1
1 Approche conceptuelle et revue de littérature	5
1.1 Approche conceptuelle sur les inégalités des chances	5
1.2 Revue de littérature sur les inégalités chances	7
1.2.1 Revue théorique	7
1.2.2 Revue empirique	10
2 Présentation des données et méthodologie	14
2.1 Présentation des données	14
2.2 Présentation des principales variables d'intérêt de l'étude	15
2.3 Méthodologie de l'étude	15
2.3.1 Mesure de la mobilité intergénérationnelle sectorielle : Fluidité sociale	16
2.3.2 Inégalités de chances sur le marché du travail : Modèle logistique	17
2.3.3 Mobilité éducative : Intergenerational Correlation (IGC)	18

3 Analyse descriptive sur les inégalités de chances	20
3.1 Analyses descriptives des variables liées aux inégalités des chances .	20
3.2 Dynamique des trajectoires individuelles dans l'informalité	21
3.3 Matrice de destinée sociale	22
4 Résultats, Discussions et Recommandations	23
4.1 Inégalité des chances et mobilité sectorielle	23
4.1.1 Mobilité intergénérationnelle sectorielle : Rapports de chances relatives	23
4.1.2 Inégalités de chances sur marché du travail : Analyse multivariée	26
4.2 Mobilité intergénérationnelle éducative	30
4.3 Recommandation	33
Conclusion	34
Bibliographie	36
Annexe A	40
Annexe B	44
Table des matières	48